

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 8, 2026

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met with videoconference this day at 10:30 a.m. [ET] to study Bill S-239, An Act to amend the Competition Act.

Senator Toni Varone (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: I am Toni Varone, senator from Ontario and deputy chair of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy. I welcome committee members and our witnesses, both in person and virtually, as well as those watching live.

I want to begin by acknowledging that the land on which we gather is the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

Before we hear from our witnesses, let's ask our senators to introduce themselves.

Senator Papatello: Sandra Papatello from Ontario.

Senator Tucker: Senator Geeta Tucker from Manitoba.

Senator Loffreda: Senator Tony Loffreda from Montreal, Quebec.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette from New Brunswick.

[*English*]

Senator C. Deacon: Colin Deacon from Nova Scotia.

Senator Wallin: Pamela Wallin, province of Saskatchewan.

The Deputy Chair: Our committee received an order of reference from the Senate on June 9, 2026, requesting that this committee examine and report back to the chamber on Bill S-239, An Act to amend the Competition Act.

We will begin this morning with two witnesses representing the Canadian Federation of Independent Business, both joining us by video conference: Ms. Keyli Loepky, Senior Director, Interprovincial Affairs, Alberta; and Mr. Bradlee Whidden, Economist, Western Region of Canada.

Welcome to our committee. As you are both appearing by video conference, I wish to remind you that should you encounter technical challenges, particularly in relation to

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 octobre 2026

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 10 h 30 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-239, Loi modifiant la Loi sur la concurrence.

Le sénateur Toni Varone (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Je suis Toni Varone, sénateur de l'Ontario et vice-président du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie. Je souhaite la bienvenue aux membres du comité et à nos témoins, en personne et virtuellement, ainsi qu'à ceux qui nous regardent en direct.

Je tiens d'abord à souligner que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Avant d'entendre nos témoins, je demanderais aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice Papatello : Sandra Papatello, de l'Ontario.

La sénatrice Tucker : Sénatrice Geeta Tucker, du Manitoba.

Le sénateur Loffreda : Sénateur Tony Loffreda, de Montréal, au Québec.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Wallin : Pamela Wallin, de la Saskatchewan.

Le vice-président : Notre comité a reçu un ordre de renvoi du Sénat le 9 juin 2026 lui demandant d'examiner le projet de loi S-239, Loi modifiant la Loi sur la concurrence, et d'en faire rapport au Sénat.

Nous allons commencer ce matin par deux témoins de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui se joignent à nous par vidéoconférence : Mme Keyli Loepky, directrice principale, Affaires interprovinciales, Alberta, et M. Bradlee Whidden, économiste, Région de l'Ouest du Canada.

Bienvenue à notre comité. Comme vous comparez tous les deux par vidéoconférence, je vous rappelle que si vous éprouvez des difficultés techniques, notamment avec l'interprétation,

interpretation, please signal the chair or the clerk, and our technicians will work to resolve the issue as quickly as possible. Please note that we may need to suspend if necessary.

Ms. Loepky, I invite you to deliver your opening remarks. We will then follow with questions from senators. The floor is yours.

Keyli Loepky, Senior Director, Interprovincial Affairs, Alberta, Canadian Federation of Independent Business: Good morning, deputy chair and committee members. Thank you for the opportunity to appear before you today.

The Canadian Federation of Independent Business, or CFIB, is a non-profit, non-partisan association representing more than 103,000 small- and medium-sized businesses across Canada. CFIB's policy positions are driven directly by our members through regular surveys, ensuring that the recommendations we bring forward to policy-makers reflect the experiences of business owners on the ground.

One message we consistently hear is that it remains far too difficult to do business across Canada's internal borders. Whether it is duplicative regulations, differing standards or administrative hurdles, internal trade barriers continue to create costs and complexity for small businesses that want to grow higher and expand within their own country. That is why CFIB is pleased to support Bill S-239 and the additional transparency and accountability it would bring to the important work of reducing internal trade barriers in Canada.

While this legislation will not eliminate remaining internal trade barriers on its own, it represents an important and practical step towards building a more open, competitive and efficient Canadian economy.

Bill S-239 creates a simple but powerful accountability mechanism. It will require federal regulators to publicly respond to recommendations from the Competition Bureau regarding internal trade barriers while encouraging other governments to do the same.

One limitation, however, is that provincial, territorial and municipal governments are encouraged but not required to respond to the recommendations. Since many remaining internal trade barriers fall outside of federal jurisdiction, CFIB would welcome a mechanism to require responses from all orders of government. This would further strengthen the objectives of the bill.

veuillez le signaler à la présidence ou au greffier, et nos techniciens s'efforceront de résoudre le problème le plus rapidement possible. Veuillez noter que nous devons peut-être suspendre la séance au besoin.

Madame Loepky, je vous invite à faire votre déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite aux questions des sénateurs. La parole est à vous.

Keyli Loepky, directrice principale, Affaires interprovinciales, Alberta, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Bonjour, monsieur le vice-président et mesdames et messieurs les membres du comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ou FCEI, est une association non partisane à but non lucratif qui représente plus de 103 000 petites et moyennes entreprises au Canada. Les positions de la FCEI en matière de politiques sont directement déterminées par nos membres au moyen de sondages réguliers, ce qui garantit que les recommandations que nous présentons aux décideurs reflètent les expériences des propriétaires d'entreprise sur le terrain.

Un message qui revient sans cesse, c'est qu'il est encore beaucoup trop difficile de faire du commerce interprovincial au Canada. Qu'il s'agisse de règlements redondants, de normes divergentes ou d'obstacles administratifs, les obstacles au commerce intérieur continuent d'engendrer des coûts et de la complexité pour les petites entreprises qui veulent croître davantage et prendre de l'expansion dans leur propre pays. C'est pourquoi la FCEI est heureuse d'appuyer le projet de loi S-239 et la transparence et la reddition de comptes supplémentaires qu'il apporterait à l'important travail de réduction des obstacles au commerce intérieur au Canada.

Même si ce projet de loi n'éliminera pas à lui seul les obstacles qui subsistent, il représente une étape importante et pratique vers l'édification d'une économie canadienne plus ouverte, plus concurrentielle et plus efficace.

Le projet de loi S-239 crée un mécanisme de reddition de comptes simple, mais puissant. Il obligera les organismes de réglementation fédéraux à répondre publiquement aux recommandations du Bureau de la concurrence concernant les obstacles au commerce intérieur, tout en encourageant d'autres gouvernements à faire de même.

Une limite réside toutefois dans le fait que les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales sont encouragés à donner suite aux recommandations, mais n'y sont pas tenus. Étant donné que de nombreux obstacles au commerce intérieur ne relèvent pas de la compétence fédérale, la FCEI accueillerait favorablement un mécanisme obligeant tous les ordres de gouvernement à y donner suite. Cela renforcerait davantage les objectifs du projet de loi.

Any additional transparency matters. For far too long, reports have been published, recommendations have been made and commitments have been announced without a clear line of sight into what action was taken or not taken. For small businesses, accountability is not an abstract principle; it is the difference between governments announcing progress and entrepreneurs experiencing it.

CFIB's latest research shows that 63% of small businesses bought or sold goods and services across internal borders in the past year. More importantly, roughly three quarters of businesses told us they would like to expand into new Canadian markets if barriers were reduced. Put simply, Canadian entrepreneurs want to do more business with other Canadians.

The good news is that governments have begun to make meaningful progress. More progress was made on internal trade in 2025 and the first half of 2026 than in the eight years following the signing of the Canadian Free Trade Agreement in 2017, an agreement that was expected to significantly reduce barriers to trade within Canada.

The momentum we are seeing demonstrates what is possible when jurisdictions work together to build a more open and competitive Canadian economy. The challenge now is ensuring that momentum translates into meaningful results in practice.

Despite the significant progress, nearly 7 in 10 business owners told us that they have not noticed a significant change in doing business across Canada in the last 12 months. A business that is fully compliant in one province still finds itself navigating 13 completely different sets of rules when trying to conduct business in all other jurisdictions.

Barriers still exist when it comes to the movement of goods, services and labour, ultimately undermining competition, increasing costs for Canadians and discouraging growth.

Business owners are not asking governments to lower standards; they are simply asking governments to recognize that different rules can achieve the same outcomes. That is why Bill S-239 matters. The bill does not dictate outcomes or require governments to accept every recommendation from the Competition Bureau. Instead, it creates a mechanism for governments to publicly explain their decisions and their progress. This helps ensure that internal trade reform stays on the national agenda and that commitments are translated into meaningful action for businesses, workers and consumers.

Toute transparence supplémentaire compte. Depuis trop longtemps, des rapports sont publiés, des recommandations formulées et des engagements annoncés sans que l'on sache vraiment si des mesures ont effectivement été prises. Pour les petites entreprises, la reddition de comptes n'est pas un principe abstrait; c'est ce qui fait la différence entre les progrès annoncés par les gouvernements et ceux dont bénéficient réellement les entrepreneurs.

Les dernières recherches de la FCEI montrent que 63 % des petites entreprises ont acheté ou vendu des biens et des services dans une autre province au cours de la dernière année. Plus important encore, environ les trois quarts des entreprises nous ont dit qu'elles aimeraient explorer de nouveaux marchés canadiens si les obstacles étaient réduits. En bref, les entrepreneurs canadiens veulent faire plus d'affaires avec d'autres Canadiens.

La bonne nouvelle, c'est que les gouvernements ont commencé à réaliser des progrès significatifs. Le commerce intérieur a connu davantage d'avancées en 2025 et au premier semestre 2026 qu'au cours des huit années qui ont suivi la signature de l'Accord de libre-échange canadien en 2017, un accord qui devait réduire considérablement les obstacles au commerce intérieur au Canada.

L'élán que nous observons montre ce qui est possible lorsque les administrations travaillent ensemble pour bâtir une économie canadienne plus ouverte et plus concurrentielle. Le défi consiste maintenant à faire en sorte que cet élan se traduise par des résultats tangibles.

Malgré les progrès importants, près de 7 propriétaires d'entreprise sur 10 nous ont dit qu'ils n'avaient pas remarqué de changement majeur dans leurs activités commerciales au Canada au cours des 12 derniers mois. Une entreprise qui se conforme entièrement aux règles dans une province se trouve toujours confrontée à 13 ensembles de règles complètement différents lorsqu'elle essaie d'étendre ses activités dans les autres provinces.

Des obstacles subsistent en ce qui concerne la circulation des biens, des services et de la main-d'œuvre, ce qui finit par miner la concurrence, augmenter les coûts pour les Canadiens et décourager la croissance.

Les propriétaires d'entreprise ne demandent pas aux gouvernements d'abaisser les normes; ils leur demandent simplement de reconnaître que des règles différentes peuvent aboutir aux mêmes résultats. C'est pourquoi le projet de loi S-239 est important. Il n'impose pas de résultats et n'oblige pas les gouvernements à accepter toutes les recommandations du Bureau de la concurrence. Il crée plutôt un mécanisme permettant aux gouvernements d'expliquer publiquement leurs décisions et leurs progrès. Cela permet de s'assurer que la réforme du commerce intérieur reste à l'ordre du jour national et

At a time of great economic uncertainty, trade tensions with our closest trading partner and weak productivity growth, reducing internal trade barriers remains one of Canada's greatest economic opportunities.

CFIB views Bill S-239 as a constructive measure that complements ongoing efforts under the Canadian Free Trade Agreement and the Canadian Mutual Recognition Agreement on the Sale of Goods.

We encourage senators to support this bill and to continue pursuing broader reforms that will create a more open Canadian economy.

Thank you. We look forward to taking your questions.

The Deputy Chair: Thank you, Ms. Loepky. Senators, we can begin with five-minute questions each, including the answers.

Senator Loffreda: Thank you to our witnesses for being here this morning. My question is about the practical benefits of Bill S-239 for small businesses. I'm always impressed by the Canadian Federation of Independent Business. You represent 103,000 SMEs across Canada. So your presence here this morning is extremely appreciated.

Can you provide an example of a government-imposed trade barrier that is preventing a small business from expanding into another province? You have mentioned there are many of those. What does that barrier cost a business, maybe not in nominal terms? How would the accountability mechanism in Bill S-239 help us toward resolving it? Do you feel this bill will resolve some of those issues that it must resolve in the long term?

You mentioned that, in the last 12 months, your members have not seen a change of doing business across Canada. Will this bill change it?

Ms. Loepky: Thank you, senator, for your question.

I will highlight a concrete barrier that does exist today, and that is the movement of food across Canada. I know in the discussions yesterday at this committee, the affordability of food was a topic that came up quite a bit.

Within Canada, as it currently stands, there are two ways that food is regulated: There is provincial regulation of food and then there is federal regulation of food under the Canadian Food Inspection Agency, or CFIA. Under provincial regulation of

que les engagements se traduisent par des mesures concrètes pour les entreprises, les travailleurs et les consommateurs.

En cette période de grande incertitude économique, de tensions commerciales avec notre plus proche partenaire commercial et de faible croissance de la productivité, la réduction des obstacles au commerce intérieur demeure l'une des plus grandes possibilités économiques pour le Canada.

La FCEI considère le projet de loi S-239 comme une mesure constructive qui complète les efforts déployés dans le cadre de l'Accord de libre-échange canadien et de l'Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de biens.

Nous encourageons les sénateurs à appuyer ce projet de loi et à poursuivre des réformes plus larges qui créeront une économie canadienne plus ouverte.

Merci. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le vice-président : Merci, madame Loepky. Mesdames et messieurs les sénateurs, nous pouvons commencer par des questions de cinq minutes chacune, y compris les réponses.

Le sénateur Loffreda : Merci à nos témoins d'être ici ce matin. Ma question porte sur les avantages concrets du projet de loi S-239 pour les petites entreprises. Je suis toujours impressionné par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Vous représentez 103 000 PME à travers le Canada. Votre présence ici ce matin est donc extrêmement appréciée.

Pouvez-vous nous donner un exemple d'obstacle au commerce imposé par le gouvernement qui empêche une petite entreprise de prendre de l'expansion dans une autre province? Vous avez indiqué qu'il y en a beaucoup. Combien cet obstacle coûte-t-il à une entreprise, peut-être pas en valeur nominale? Comment le mécanisme de reddition de comptes prévu dans le projet de loi S-239 nous aiderait à régler ce problème? Pensez-vous que le projet de loi permettra à long terme de résoudre certains des problèmes qu'il faut résoudre?

Vous avez mentionné qu'au cours des 12 derniers mois, vos membres n'ont pas constaté de changement dans leurs activités commerciales à l'échelle du Canada. Ce projet de loi va-t-il faire évoluer la situation?

Mme Loepky : Merci, sénateur, de votre question.

Je vais souligner un obstacle concret qui existe aujourd'hui concernant le transport des aliments à travers le Canada. Je sais que lors des discussions d'hier à ce comité, l'abordabilité des aliments a été un sujet soulevé à maintes reprises.

À l'heure actuelle, au Canada, les aliments sont réglementés de deux façons : il y a les réglementations provinciales et il y a la réglementation fédérale relevant de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA. En vertu des

food, food products are only able to be moved within the province that the food is inspected within. Under the federal regulation system, with CFIA, food is allowed to move between provinces but is also allowed to move internationally when it is licensed and regulated through the CFIA.

One challenge that our members run into — small food producers — is that the burden of becoming federally regulated is so onerous that it is not feasible for many small producers who want to move their food interprovincially but who might not have an interest in moving their food internationally.

There have been many recommendations brought forward to the government by groups like the Canadian Federation of Independent Business, or CFIB, to make the movement of food a priority, not only so we can increase competition for these small food producers, but also to give Canadians more choice about the food products they are able to access and, hopefully, lower prices for consumers.

When it comes to internal trade, transparency around information is significantly lacking. Groups like CFIB push products and governments to release information publicly about why they are doing things a certain way. Under Bill S-239, if the Competition Bureau were to recommend that food be able to move across Canada under different rules, governments would have to respond publicly to why, or why not, they might follow that recommendation.

It might not change the overall outcome of food being able to move, but it would provide some transparency into government decisions and, hopefully, give groups like CFIB more outlets to make policy recommendations to open up the movement of food.

Senator Loffreda: Thank you for your answer.

Do you think that accountability will improve competition across Canada and eliminate interprovincial trade barriers? Do you feel we will obtain our long-term objective in doing that or do you think the accountability measure is just not sufficient, and you would take it a step further?

Ms. Loeppky: Reducing internal trade barriers in Canada is one tool in the toolbox of advancing. The discussion around reducing internal trade barriers in Canada has been an ongoing conversation for some time. Movement and progress on this file have been terribly slow.

réglementations provinciales, les produits alimentaires ne peuvent circuler que dans la province où ils ont été inspectés. En vertu du système de réglementation fédéral, les aliments sont autorisés à circuler entre les provinces, mais aussi à l'extérieur du pays lorsqu'ils sont homologués et réglementés par l'ACIA.

L'un des problèmes auxquels nos membres — les petits producteurs d'aliments — sont confrontés, c'est que le fardeau de la réglementation fédérale est si lourd qu'il leur rend cette démarche irréalisable s'ils veulent commercialiser leurs aliments dans une autre province, sans nécessairement souhaiter les exporter à l'étranger.

De nombreuses recommandations ont été présentées au gouvernement par des organisations comme la FCEI pour faire de la circulation des produits alimentaires une priorité, non seulement afin d'accroître la concurrence pour ces petits producteurs d'aliments, mais aussi pour offrir aux Canadiens un plus vaste choix et, espérons-le, des prix plus bas.

Dans le domaine du commerce intérieur, la transparence en matière d'information fait cruellement défaut. Des organisations comme la FCEI encouragent les producteurs et les gouvernements à publier des renseignements sur les raisons qui les poussent à agir d'une certaine manière. En vertu du projet de loi S-239, si le Bureau de la concurrence recommandait que les produits alimentaires puissent circuler à travers le Canada en vertu de règles différentes, les gouvernements devraient expliquer publiquement pourquoi ils suivraient ou non cette recommandation.

Cela ne changerait peut-être pas le résultat global en matière de circulation des aliments, mais cela apporterait une certaine transparence dans les décisions gouvernementales et, espérons-le, donnerait à des organisations comme la FCEI plus de possibilités pour formuler des recommandations stratégiques afin de faciliter cette circulation.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie de votre réponse.

Pensez-vous que la reddition de comptes améliorera la concurrence partout au Canada et éliminera les obstacles au commerce interprovincial? Pensez-vous que nous atteindrons notre objectif à long terme en faisant cela, ou pensez-vous que la reddition de comptes n'est tout simplement pas suffisante, et qu'il faudrait aller plus loin?

Mme Loeppky : La réduction des obstacles au commerce intérieur au Canada est un outil parmi d'autres pour faire avancer les choses. La discussion sur la réduction de ces obstacles est en cours depuis un certain temps. Les progrès ont été terriblement lents.

There is no better time than now to look at reducing these barriers, and this is one positive way that we could look at improving accountability, opening up some transparency and then, hopefully, reducing barriers through that.

Senator Loffreda: Thank you.

Senator C. Deacon: My question is to both of you, Ms. Loeppky and Mr. Whidden. I want to understand what pushback there might be from provinces. You can speak to the West, Mr. Whidden; Ms. Loeppky, you can speak to Alberta.

I hope that you can also do us the good service of asking this same question of your colleagues right across the country. I want to get a picture from the Canadian Federation of Independent Business about any concerns that you have or any concerns that you think the provinces might have with this sort of a mechanism being put in place. It is a simple ask that helps in communication and the understanding of different positions. So I do not see this as an intrusion whatsoever, but there has been a thought that it could be seen that way in certain provinces.

Even if it is, what would your response be to that? Could you speak about that federal-provincial relationship issue and whether this would be positive or negative?

Bradlee Whidden, Economist, Western Region of Canada, Canadian Federation of Independent Business: Thank you for the question, senator.

I cannot speak to what each provincial government may have to say about the legislation in terms of what objections they may have. I can imagine that they would say — as you said — that this, in some way, intrudes on provincial jurisdictions. I would agree with you. We don't think it does. It simply encourages provincial governments to justify the barriers that exist from a competition lens.

As Ms. Loeppky said with food, the barriers of movement of food across Canada create a situation where food prepared or cooked in one place can't be moved to another province without being federally inspected even if it has already been provincially inspected despite the border sometimes being only 20 minutes away. I would be interested to see all governments justify that from a competition lens.

I would agree with you that this legislation does not interfere with provincial jurisdictions.

Ms. Loeppky: Governments across the country have been outright in their support of reducing internal trade barriers. There has been a lot of talk, announcements, handshaking and MOUs signed. Governments are talking the talk; we want to see them

Il n'y a pas de meilleur moment que maintenant pour chercher à réduire ces obstacles, et le projet de loi est une façon positive d'améliorer la reddition de comptes, d'accroître la transparence et, espérons-le, de réduire les obstacles.

Le sénateur Loffreda : Merci.

Le sénateur C. Deacon : Ma question s'adresse à vous deux, madame Loeppky et monsieur Whidden. J'aimerais comprendre la résistance qu'il pourrait y avoir de la part des provinces. Vous pouvez parler de l'Ouest, monsieur Whidden; madame Loeppky, vous pouvez parler de l'Alberta.

J'espère que vous pourrez également nous rendre service en posant la même question à vos collègues ailleurs au pays. J'aimerais que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante nous donne une idée de ses préoccupations ou de celles que vous pensez que les provinces pourraient avoir à l'égard de la mise en place d'un tel mécanisme. Il s'agit d'une exigence simple qui facilite la communication et la compréhension des différentes positions. Je ne le vois donc pas du tout comme une intrusion, mais certaines provinces pourraient le percevoir ainsi.

Même si c'était le cas, quelle serait votre réaction? Pourriez-vous nous parler de la question de relations fédérales-provinciales et nous dire si l'effet serait positif ou négatif?

Bradlee Whidden, économiste, Région de l'ouest du Canada, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Je vous remercie de la question, sénateur.

Je ne peux pas me prononcer sur ce que chaque gouvernement provincial pourrait avoir à dire au sujet du projet de loi ni sur les objections qu'ils pourraient avoir. Je peux imaginer qu'ils diraient — comme vous l'avez indiqué — que le projet de loi empiète d'une certaine façon sur leurs compétences. Je suis d'accord avec vous. Nous ne pensons pas que ce soit le cas. Le projet de loi encourage simplement les gouvernements provinciaux à justifier les obstacles à la concurrence qui existent.

Comme Mme Loeppky l'a expliqué au sujet des produits alimentaires, les obstacles à leur circulation au Canada créent une situation où les aliments préparés ou cuits à un endroit ne peuvent pas être transportés dans une autre province sans être inspectés par le gouvernement fédéral, même s'ils ont déjà été inspectés par le gouvernement provincial, et même si la frontière n'est parfois qu'à 20 minutes de distance. J'aimerais que tous les gouvernements justifient cela du point de vue de la concurrence.

Je suis d'accord avec vous pour dire que ce projet de loi n'empiète pas sur les compétences provinciales.

Mme Loeppky : Les gouvernements de tout le pays ont appuyé sans réserve la réduction des obstacles au commerce intérieur. Il y a eu beaucoup de discussions, d'annonces, de poignées de main et de protocoles d'entente signés. Les

walking the walk. This is one way to hold their feet to the fire in terms of that accountability mechanism.

With the way the legislation is currently written, provinces, territories and municipalities are not required to respond. I would suggest that the legislation could go further and actually require these governments to submit a response to the Competition Bureau.

Senator C. Deacon: Thank you. I would ask you to go further and ask your colleagues at the CFIB in other regions representing other provinces and obtain a collective answer for us from your organization. Looking at this issue from the perspective of those in your organization who are the feet on the ground in each province, it would be helpful for us to understand where business stands in each province as it relates to this simple ask.

If you do have a recommendation for it to be strengthened, it would be worth hearing that. As a formal response, I would appreciate that. My colleagues would as well. Thank you.

Ms. Loeppky: Thank you. We would be happy to get back to you on that piece specifically.

Senator Ringuette: Thank you, witnesses, for your presentation. I appreciate the comments you have made in regard to this bill.

From a constitutional view of this bill, I can understand why this federal piece of legislation is worded such that it indicates that federal institutions “must” reply. However, we have no jurisdiction in regard to provincial institutions. We are just hopeful that they will recognize the value of this bill.

That being said, yesterday, the Competition Bureau was in front of us, and my attention was drawn particularly to their recommendation that clause 8 of the bill be changed. I don’t know if you were listening to the proceedings. Were you?

Ms. Loeppky: I tried to.

Senator Ringuette: Okay. Good for you.

The wording would not include the words “barrier to trade within Canada,” but the Competition Bureau suggested that it is implicit. I know you didn’t have a lot of time to look at it, but would you agree to such an amendment to the bill?

Ms. Loeppky: The amendment makes the purpose of the legislation broader and more all-encompassing. As long as it includes internal trade within that change, we would have no objections to the amendment.

gouvernements font de beaux discours, mais nous voulons les voir joindre le geste à la parole. Le projet de loi constitue une façon de les mettre sur la sellette avec un mécanisme de reddition de comptes.

Selon le libellé actuel du projet de loi, les provinces, les territoires et les municipalités ne seraient pas tenus de répondre. Je dirais que le projet de loi pourrait aller plus loin et obliger ces administrations à soumettre une réponse au Bureau de la concurrence.

Le sénateur C. Deacon : Merci. Je vous demanderais de faire un pas de plus et de consulter vos collègues de la FCEI dans d’autres régions qui représentent d’autres provinces afin d’obtenir une réponse collective pour nous de la part de votre organisation. En abordant cette question du point de vue des membres de votre organisation qui sont sur le terrain dans chaque province, cela nous aiderait à comprendre la situation des entreprises dans chacune des provinces concernant cette simple exigence.

Si vous avez une suggestion visant à renforcer le projet de loi, elle mériterait d’être entendue. Je vous en serais reconnaissant d’une réponse officielle. Mes collègues aussi. Merci.

Mme Loeppky : Merci. Nous serions heureux de vous revenir sur ce point précis.

La sénatrice Ringuette : Je remercie les témoins de leur exposé. J’apprécie les commentaires que vous avez faits au sujet de ce projet de loi.

Du point de vue constitutionnel, je peux comprendre pourquoi ce projet de loi fédéral indique que les institutions fédérales « doivent » répondre. Cependant, nous n’avons aucun pouvoir en ce qui concerne les institutions provinciales. Nous espérons simplement qu’elles reconnaîtront la valeur du projet de loi.

Cela dit, hier, le Bureau de la concurrence a comparu devant nous, et j’ai été particulièrement interpellée par sa recommandation de modifier l’article 8 du projet de loi. Je ne sais pas si vous avez écouté les délibérations. Était-ce le cas?

Mme Loeppky : J’ai essayé.

La sénatrice Ringuette : D’accord. Tant mieux pour vous.

Le libellé n’inclurait pas les mots « obstacle au commerce à l’intérieur du Canada », mais le Bureau de la concurrence a laissé entendre que ce serait implicite. Je sais que vous n’avez pas eu beaucoup de temps pour y réfléchir, mais seriez-vous d’accord pour apporter un tel amendement au projet de loi?

Mme Loeppky : L’amendement élargirait l’objet du projet de loi et le rendrait plus global. Tant que le commerce intérieur est inclus dans ce changement, nous n’aurions pas d’objection.

Senator Ringuette: Thank you.

Senator Wallin: I would like to hear from both of you on the larger context of our discussion about competition and dealing with barriers both inside and outside Canada.

When we see the intersection of politics and competition, and what we're now dealing with — the Buy Canadian Policy or keeping competitive U.S. airlines out of our skies, which we have been seeing for many years — where are the problems and issues there when we start to make domestic political decisions that are going to impact competition?

Ms. Loeppky: One of the barriers that has been quite visible from an international standpoint is the movement of alcohol within Canada. When Canada is making headlines saying that it is difficult or impossible to move alcohol products between provinces in our country, it looks like Canada is a place that is not open for business.

Trying to break down some of these barriers, showing that Canada is open for business, is incredibly important. Also, in the broader context of the ongoing U.S.-Canada trade war, there should be no reason that we can't move goods and services more freely within our country. It is unfortunate that we have had to get to this point to make this a big priority across the country.

Mr. Whidden: I would say that is exactly right, especially in the current context. When it comes to the importance of performing well internationally, domestic competition enhances international competition. We want to ensure that our small businesses have the best leg up possible in order to compete with businesses around the world, and being able to move their goods and services throughout Canada is a big part of that.

Senator Wallin: With regard to the narrower issues we discussed yesterday about the requirement for Ottawa to explain its decisions, it sounds like there is a requirement to do it, but there are no consequences if they don't.

We have seen in the past, in this country, decisions that governments have made about issues of competition, decisions about which companies are allowed in or which companies are allowed to buy other companies.

Sometimes we have not had full explanations for that. Do you think there needs to be some kind of incentive or punitive measure to ensure that governments are forthright about the reasoning behind their decisions?

La sénatrice Ringuette : Merci.

La sénatrice Wallin : J'aimerais vous entendre tous les deux sur le contexte plus large de notre discussion concernant la concurrence et la lutte contre les obstacles à l'intérieur du Canada et avec l'étranger.

Lorsque l'on examine les liens entre la politique et la concurrence, et la situation à laquelle nous sommes actuellement confrontés — à savoir la politique « Achetez canadien » ou le fait d'empêcher les compagnies aériennes américaines compétitives d'accéder à notre espace aérien, comme c'est le cas depuis de nombreuses années —, quels sont les problèmes et les enjeux lorsque l'on commence à prendre des décisions politiques nationales qui auront une incidence sur la concurrence?

Mme Loeppky : L'un des obstacles les plus visibles d'un point de vue international concerne la circulation des boissons alcoolisées à l'intérieur du Canada. Quand le Canada fait les manchettes parce qu'il est difficile, voire impossible, de transporter des produits alcoolisés d'une province à l'autre, on a l'impression que le Canada n'est pas un endroit propice aux affaires.

Il est extrêmement important d'essayer d'éliminer certains de ces obstacles et de montrer que le Canada est ouvert au commerce. De plus, dans le contexte plus large de la guerre commerciale entre les États-Unis et le Canada, rien ne devrait nous empêcher de faire circuler plus librement les biens et les services au sein de notre pays. Il est regrettable que l'on ait dû en arriver là pour en faire une priorité nationale majeure.

M. Whidden : Je dirais que c'est tout à fait exact, surtout dans le contexte actuel. En réalité, la concurrence à l'échelle nationale permet au Canada de renforcer sa place à l'échelle internationale. Nous voulons nous assurer que nos petites entreprises disposent du meilleur atout possible pour rivaliser avec les entreprises du monde entier, et la possibilité de commercialiser leurs biens et services partout au Canada en est un élément essentiel.

La sénatrice Wallin : En ce qui concerne les enjeux plus spécifiques dont nous avons discuté hier, à savoir l'obligation pour Ottawa d'expliquer ses décisions, il semble qu'une telle obligation existe, mais qu'il n'y ait aucune conséquence si l'obligation en question n'est pas respectée.

Nous avons déjà vu, par le passé, dans ce pays, des décisions prises par les gouvernements sur des questions de concurrence, notamment pour déterminer quelles entreprises sont autorisées à s'implanter ou à racheter d'autres entreprises.

Parfois, on ne nous a pas fourni d'explications complètes à ce sujet. Pensez-vous qu'il faille mettre en place une forme d'incitation ou de sanction pour garantir que les gouvernements fassent preuve de transparence quant aux raisons qui motivent leurs décisions?

Ms. Loeppky: Incentives would go a long way to encouraging provincial, territorial and municipal governments to respond. I also think that public shaming goes a long way. CFIB has an annual internal trade report card. The deputy chair mentioned yesterday the scorecard when it comes to this piece of legislation. CFIB has that scorecard. We would love to be able to take account of governments that are, or are not, responding to these recommendations from the Competition Bureau within that report card and hold their feet to the fire further. Incentives would absolutely be great, but public shame goes a long way.

Senator Wallin: Mr. Whidden, do you have anything else to add to that?

Mr. Whidden: What Ms. Loeppky said is exactly right. Ideally, the legislation might go a little further in terms of compelling governments, but this is a great first step in sending a signal that governments may feel the need to respond to, given public pressure to eliminate these barriers that have been a problem for decades at this point. Thank you.

Senator Wallin: Thank you.

Senator Papatello: I wish to ask for a comment from you.

We have to be operating from what is actually factual. For example, in the news, the Americans are suggesting that their banks aren't allowed to operate or practise in Canada. That is factually incorrect. We have a number of American banks that practise actively in Canada. We have to ensure that we are telling the truth and laying the facts on the table.

Likewise, the issues. It is easy to say, "Open the doors across the provinces and sell booze all over the place," knowing full well that there is a different level of booze when we talk about detail. A Vintners Quality Alliance, or VQA, wine in Ontario is not the same as a wine made from imported juice in California and sold as a Canadian product. That kind of nuance becomes very difficult for companies that have invested heavily in making a VQA wine, and they want it to be treated as such.

It is great to say that we want to do this. I sat at those interprovincial trade tables to make that happen. Then you recognize that we need to get into the detail to figure this out.

Mme Loeppky : Des mesures incitatives contribueraient grandement à encourager les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux à réagir. Je pense également que la dénonciation publique est très efficace. La FCEI publie chaque année un « bulletin interne » concernant le commerce. Le vice-président a évoqué hier ce bulletin interne en lien avec ce projet de loi. La FCEI dispose de ce fameux bulletin. Nous aimerions beaucoup pouvoir tenir compte, dans ce bilan, des gouvernements qui donnent suite ou non aux recommandations du Bureau de la concurrence, et ainsi les mettre davantage sous pression. La mise en place de différentes mesures incitatives serait bien entendu formidable, mais la dénonciation publique est également une méthode très efficace.

La sénatrice Wallin : Monsieur Whidden, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

M. Whidden : Ce qu'a dit Mme Loeppky est tout à fait juste. Idéalement, la législation pourrait aller un peu plus loin en imposant des obligations aux pouvoirs publics, mais il s'agit là d'un excellent premier pas qui envoie un signal auquel les pouvoirs publics pourraient se sentir amenés à réagir, compte tenu de la pression de l'opinion publique visant à éliminer ces obstacles qui constituent un problème depuis des décennies désormais. Je vous remercie.

La sénatrice Wallin : C'est moi qui vous remercie, monsieur Whidden.

La sénatrice Papatello : Monsieur Whidden, j'aimerais vous demander votre avis.

Nous devons nous appuyer sur des faits concrets. Par exemple, certains médias américains laissent entendre que leurs banques ne sont pas autorisées à exercer leurs activités au Canada. C'est tout simplement faux. Plusieurs banques américaines exercent activement leurs activités au Canada. Nous devons veiller à dire la vérité et à présenter les faits tels qu'ils sont.

Il est facile de proposer de supprimer totalement les barrières commerciales interprovinciales, tout en sachant pertinemment qu'il existe différents niveaux de qualité en matière d'alcool, à titre d'exemple. Un vin produit par la Vintners Quality Alliance, la VQA, en Ontario n'est pas la même chose qu'un vin élaboré à partir de jus importé de Californie et vendu comme un produit canadien. Ce genre de nuance pose un réel problème aux entreprises qui ont investi massivement dans la production d'un vin certifié VQA, et qui souhaitent que leur produit soit reconnu comme tel.

Nous devons aller au-delà des grandes déclarations et des vœux pieux. J'ai pris part à différentes tables rondes commerciales interprovinciales pour que cela se concrétise. Mais ensuite, on se rend compte qu'il faut entrer dans les détails pour y voir plus clair.

There is an awareness that, certainly, we have to be more open, particularly with food. Food security is the new topic of the day, and we have to figure it out.

However, it is much more complicated than some would have us believe. I think you may be getting into that detail. Is there a board table? Is there a council that is going to be prepared to get into that level of detail to actually make it happen? You may have participated in that already beyond just the headline, “Open the doors,” but actually getting into the weeds of why it hasn’t happened yet and why we have some difficult decisions to make.

Ms. Loeppky: Thank you, senator, for your comment and your questions.

When we talk about competition issues in Canada, the big ones come up: banking, telecommunications and airlines. But we represent small businesses. We represent a business of five employees that wants to move their ice cream from Manitoba to neighbouring Saskatchewan and do small service providing there.

We’re able through our research to get to that granular detail of why it is so onerous to be able to move products within Canada. There might not be a completely brick wall that says that you can’t move your alcohol products between provinces, but the rules that are in place make it so difficult, onerous and costly that it prevents small businesses from entering the market.

For example, there are differences in alcohol products — I’m not disputing that — but there are things like font sizes on labelling requirements between provinces where there could be some alignment. We’re trying to get to the same objectives. It is important to include French and English, of course, but with things like font sizes, surely we can come to an agreement on them. There are many folks across Canada who are doing this important work, but the work is slow. More accountability mechanisms that could be put in place through this bill specifically matter.

There is great work that has been going on with the Committee on Internal Trade, or CIT, under the Canadian Free Trade Agreement and the Regulatory Reconciliation and Cooperation Table, or RCT, which is under the Canadian Free Trade Agreement as well. All those groups are doing the hard work.

Bien entendu, nous sommes tous conscients que nous devons faire preuve de plus d’ouverture, notamment en matière d’alimentation. La sécurité alimentaire est le nouveau sujet à l’ordre du jour, et nous devons trouver des solutions concrètes et réalistes.

Néanmoins, l’action visant à réformer l’état du commerce intérieur et à améliorer la concurrence est bien plus compliquée que certains voudraient nous le faire croire. Une réunion de la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation est-elle à l’ordre du jour? Nous devons aller au-delà de slogans simplistes comme « Supprimer les barrières interprovinciales », et entrer dans les détails pour comprendre pourquoi différentes entraves au commerce intérieur persistent à ce jour. Nous allons devoir analyser la situation en profondeur, puis prendre les décisions difficiles qui s’imposent.

Mme Loeppky : Madame la sénatrice, je vous remercie pour votre intervention et vos questions.

Quand on aborde les questions de concurrence au Canada, ce sont les grands secteurs qui viennent immédiatement à l’esprit : la banque, les télécommunications, et le transport aérien. Mais nous représentons les petites entreprises. Nous représentons une entreprise de cinq salariés qui souhaite acheminer ses produits de crème glacée du Manitoba vers la Saskatchewan.

Nos recherches nous permettent de comprendre en détail pourquoi il est si difficile de faire circuler des produits au sein du Canada. Il n’y a peut-être pas d’obstacle insurmontable qui empêche de faire circuler des produits alcoolisés d’une province à l’autre, mais les règles en vigueur rendent cette procédure si compliquée, si contraignante et si coûteuse qu’elles empêchent les petites entreprises de faire leur entrée sur le marché.

Par exemple, il existe des différences concernant les produits alcoolisés — je ne le nie pas —, mais il y a des aspects, comme la taille des caractères sur les étiquettes, pour lesquels un travail d’harmonisation interprovincial serait possible. Nous essayons d’atteindre les mêmes objectifs. Bien entendu, il est important d’inclure le français et l’anglais, mais en ce qui concerne des aspects tels que la taille des caractères, nous pouvons certainement parvenir à un accord. De nombreux acteurs à travers le pays accomplissent ce travail important, mais les progrès demeurent lents. Il est particulièrement important que ce projet de loi prévoie la mise en place de mécanismes supplémentaires de responsabilisation.

Un travail remarquable est mené par le Comité du commerce intérieur dans le cadre de l’Accord de libre-échange canadien, l’ALEC, ainsi que par la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation, qui relève également de cet accord. Bref, ce sont tous ces groupes qui accomplissent le travail de fond.

However, it also requires political priority to move these barriers forward and have them eliminated. Having this accountability mechanism does encourage that. Whether you agree or disagree with the recommendation being made, at least you are being forthcoming and transparent about why you are making that decision.

Mr. Whidden: The nuance you mentioned is exactly right. It is the kind of nuance that small businesses would like to see governments justify to Competition Bureau Canada.

Over the last two years, we have seen many of the barriers that different provincial and federal governments said were necessary and could not be removed actually could be removed when push came to shove and when it became apparent that we needed enhanced domestic competition in order to fight this trade war effectively. There is a lot more that perhaps governments need to move further on and that can be moved, but you are right that this nuance does exist for some issues. It can be justified, and it would be better if it could be justified publicly.

Senator Papatello: Thank you.

Senator Tucker: I have no questions at this time.

The Deputy Chair: I have a question.

With respect to food, whether it is federally or provincially inspected, does the CFIB maintain a matrix of the difference between what the requirements are federally versus what the requirements are provincially?

Then juxtapose that against this: If I can buy my favourite Parmigiano Reggiano imported from Italy across Canada and across every territory, but I cannot buy in Manitoba the goat cheese manufactured in Ontario, do we have an uneven playing field? Are imports measured federally? How does all that work?

Ms. Loeppky: Thank you, deputy chair, for your question.

I am not going to pretend to be an expert on the differences between provincial regulators. There are some that are more rigorous than others, and some that are very close to the federal inspection level.

But the fact of the matter is that these provincial regulators exist and are keeping folks within each of those provinces safe when it comes to purchasing and consuming food products

Néanmoins, il faut également que la levée de ces entraves commerciales devienne une priorité politique. La mise en place de ce mécanisme de responsabilisation va dans ce sens. Que l'on soit d'accord ou non avec la recommandation formulée par le comité, cela permet au moins de faire preuve d'ouverture et de transparence quant aux raisons qui motivent une telle décision.

M. Whidden : Madame Loeppky, la nuance que vous avez mentionnée est tout à fait pertinente. C'est le genre de mesures que les dirigeants de petites entreprises aimeraient voir les pouvoirs publics justifier auprès du Bureau de la concurrence du Canada.

Au cours des deux dernières années, nous avons constaté que bon nombre des barrières que les différents gouvernements provinciaux et fédéraux jugeaient nécessaires et impossibles à supprimer pouvaient en réalité l'être lorsque les choses se sont sérieusement compliquées, et qu'il est apparu clairement que nous avons besoin d'améliorer la concurrence à l'échelle nationale pour mener à bien la guerre commerciale. À mon avis, les différents ordres de gouvernement devraient aller encore plus loin dans certains secteurs, mais vous avez raison de souligner que cette nuance existe bel et bien, et qu'elle doit être justifiée publiquement.

La sénatrice Papatello : Je vous remercie.

La sénatrice Tucker : Pour ma part, je n'ai aucune question pour le moment.

Le vice-président : J'ai une question.

En ce qui concerne les denrées alimentaires, la FCEI dispose-t-elle d'un tableau comparatif présentant les différences entre les exigences fédérales et provinciales?

Ma question est la suivante : si je peux acheter mon Parmigiano Reggiano préféré, importé d'Italie, n'importe où au Canada, mais que je ne peux pas acheter au Manitoba du fromage de chèvre fabriqué en Ontario, peut-on alors parler de conditions de concurrence inégales? Les importations sont-elles contrôlées à l'échelon fédéral? Bref, j'aimerais démystifier tout cela.

Mme Loeppky : Merci pour votre question, monsieur le vice-président.

Je ne vais pas prétendre être une experte en matière de différences entre les organismes de réglementation provinciaux. Certains sont plus rigoureux que d'autres, tandis que d'autres se rapprochent beaucoup du niveau d'inspection fédéral.

Mais le fait est que les organismes de réglementation provinciaux existent bel et bien et garantissent la sécurité des habitants de chacune de ces provinces lorsqu'il s'agit d'acheter

within that province. If it weren't safe, we would be hearing about it quite a bit more.

There is a difference between provincial inspections and federal inspections, and I'm not disputing that. It is important that the Canadian Food Inspection Agency has incredibly high standards that allow our food to be viewed internationally as top tier. That should remain in place.

However, there almost needs to be a tier between provincial and federally inspected products to allow small businesses to enter the market to move between neighbouring provinces — maybe not internationally — and work your way up to that federal inspection level to be able to slowly grow your business instead of taking on the onerous regulatory burden, but also the cost burden of meeting that federal standard.

Senator C. Deacon: Thanks to our witnesses for providing very clear testimony and insightful advice.

One of the questions I had last night of the bureau was what other information they might want to have retroactively asking for responses on past findings. I just want to get a sense from you, with any awareness you have, of the types of work that the bureau is doing where perhaps this could be broadened beyond a formal report to other findings or other things that the bureau is up to where a response could be beneficial from the provinces because we have to use every lever we have to keep the momentum up. I do think this element with the provinces is really important, not just with federal departments and agencies — about how to broaden this out, either by having it apply retroactively. Who knows? This could be two or three years before it receives Royal Assent, if it does.

Ms. Loeppky: Thank you, Senator Deacon, for your question. I think what you're asking is important.

If the piece of legislation could go back retroactively to some of the recommendations that have already been made and require governments to respond, that would be positive. Working with other groups that are already doing the work is also important. For example, the Competition Bureau could work more closely with the Committee on Internal Trade specifically.

et de consommer des produits alimentaires sur leur propre territoire. Si de tels produits n'étaient pas sécuritaires, on en entendrait beaucoup plus parler.

Il existe une différence entre les inspections à l'échelon fédéral et provincial, et je ne le conteste pas. Il est important que l'Agence canadienne d'inspection des aliments continue d'appliquer des normes particulièrement strictes, ce qui permet à nos produits alimentaires d'être considérés, à l'échelle internationale, comme étant de première qualité. Ce type de standards très élevés doit demeurer en place.

Néanmoins, il faudrait mettre en place un niveau intermédiaire entre les produits inspectés à l'échelon provincial et ceux inspectés à l'échelon fédéral afin de permettre aux petites entreprises de faire leur entrée sur le marché, de faire du commerce entre provinces voisines et de progresser progressivement vers un niveau d'inspection fédéral, ce qui leur permettrait de développer leurs activités progressivement, au lieu de devoir supporter non seulement la lourde charge réglementaire, mais aussi le coût lié au respect de cette norme fédérale.

Le sénateur C. Deacon : Nous remercions tous nos invités pour leurs témoignages très clairs, et pour leurs conseils fort pertinents.

L'une des questions que j'ai posées hier soir aux représentants du Bureau de la concurrence du Canada concernait les autres renseignements qu'il pourrait souhaiter obtenir de manière rétroactive, en demandant des réponses sur des conclusions antérieures. Je voudrais simplement que vous me donniez une idée, d'après ce que vous savez, des types de travaux menés par le Bureau de la concurrence du Canada, pour lesquels cette démarche pourrait être élargie au-delà d'un rapport officiel afin d'inclure d'autres conclusions ou d'autres activités du Bureau de la concurrence du Canada pour lesquelles une réponse des provinces pourrait être utile, car nous devons utiliser tous les leviers à notre disposition pour maintenir l'élan. Je pense sincèrement que cet aspect concernant les provinces est vraiment important, et pas seulement avec les ministères et organismes fédéraux. Il s'agit en fait de savoir comment élargir cette démarche, par exemple en lui donnant un effet rétroactif. Qui sait? Cela pourrait prendre deux ou trois ans avant que le projet de loi ne reçoive la sanction royale, si tant est qu'il l'obtienne.

Mme Loeppky : Merci, sénateur Deacon, pour votre question. Je crois que vous venez de soulever un point très important.

Si le projet de loi S-239 pouvait s'appliquer rétroactivement à certaines des recommandations déjà formulées et obliger les gouvernements à y donner suite, ce serait une bonne chose. Il est également important de collaborer avec d'autres groupes qui proposent déjà ce type de mesures. Par exemple, le Bureau de la concurrence du Canada a davantage à travailler plus étroitement avec le Comité du commerce intérieur.

One of the things that was brought up yesterday was joint responses to some of these pieces. That would also broaden our insights into why decisions are being made the way that they are or looking for opportunities for different jurisdictions to work together more closely. Maybe that joint response opens people's eyes to what is possible.

You're on the right track in terms of the idea that broader is better. Retroactive implementation is a great move.

Mr. Whidden: That's a great point. I would just add that the Regulatory Reconciliation Cooperation Table is also a great group to expand cooperation with.

Senator C. Deacon: Thank you. The bureau is currently on its second market study of small business financing, and the transparency we think is needed there is significant. Companies suggested various barriers to raising money.

I've noticed over the years that your internal surveys of small businesses in our country regularly cite credit unions well ahead of any other financial institutions as being supportive of small businesses.

The purpose here is to promote competition. We have our confederation, which is a challenging structure. Can you think of any other things that have come to mind? If there aren't, and it comes to you afterwards, again, when you reply to us with the thoughts from each of your colleagues in each of the provinces as to what could possibly be a negative in terms of the provincial responses to this very light obligation or piece of transparency, maybe you could provide that. Is there any other way we could be encouraging this transparency regarding competition?

Ms. Loeppky: Thank you, senator, for the question.

The list is very long in terms of ways that we could improve accountability and transparency when it comes to competition, not just for internal trade barriers, but for any interaction with business and government or government with everyday Canadians.

There are many opportunities in terms of regulatory accountability and red tape reduction, specifically on internal trade. There are many barriers and reasons we can give. We're happy to provide a full report, but as I said in my remarks, this bill specifically is just one tool in the tool shed to advance this. Like you said, it's small, but it's a step in the right direction. We

L'une des questions soulevées hier concernait les réponses conjointes à certaines de ces initiatives. Cela nous permettrait également de mieux comprendre pourquoi les décisions sont prises de cette manière, ou d'identifier des opportunités de collaboration plus étroite entre les différentes juridictions. Peut-être qu'une telle réponse conjointe ouvrirait les yeux des gens sur l'importance de mettre en place certaines mesures réalistes.

Vous êtes sur la bonne voie en ce qui concerne l'idée selon laquelle « plus la vision est large, mieux c'est ». À mon avis, la mise en œuvre rétroactive est une excellente initiative.

M. Whidden : C'est tout à fait juste. J'ajouterais simplement qu'il serait également intéressant d'élargir la coopération avec les responsables de la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation.

Le sénateur C. Deacon : Merci. Le bureau mène actuellement sa deuxième étude de marché sur le financement des petites entreprises, et la transparence qui, selon nous, s'impose dans ce domaine, est considérable. Les entreprises ont fait état de divers obstacles à la mobilisation de fonds.

J'ai remarqué au fil des ans que vos sondages internes auprès des petites entreprises de notre pays citent régulièrement les coopératives de crédit, bien devant toute autre institution financière, comme étant celles qui soutiennent le plus les petites entreprises.

L'objectif ici est de favoriser la concurrence. Nous avons notre confédération, qui est une structure complexe. Y a-t-il d'autres éléments qui vous viennent à l'esprit? Si ce n'est pas le cas, et que cela vous vient par la suite, encore une fois, lorsque vous nous répondrez en nous faisant part des réflexions de chacun de vos collègues dans chaque province quant à ce qui pourrait éventuellement constituer un inconvénient dans les réponses provinciales à cette obligation très simple ou à cette mesure de transparence, vous pourriez peut-être nous en faire part. Y a-t-il d'autres moyens par lesquels nous pourrions encourager cette transparence en matière de concurrence?

Mme Loeppky : Je vous remercie de la question, sénateur.

La liste est très longue en ce qui concerne les moyens d'améliorer la reddition de comptes et la transparence en matière de concurrence, non seulement pour ce qui est des obstacles au commerce intérieur, mais aussi pour toute interaction entre les entreprises et le gouvernement ou entre le gouvernement et les Canadiens ordinaires.

Il existe de nombreuses possibilités en matière de reddition de comptes réglementaire et de réduction de la paperasse, en particulier dans le domaine du commerce intérieur. Nous pouvons citer de nombreux obstacles et raisons. Nous serons heureux de fournir un rapport complet, mais comme je l'ai mentionné dans mes remarques, ce projet de loi en particulier

haven't had many steps over the last number of years, so we're happy to support this one.

Senator C. Deacon: Specifically, if there are any amendments that you see that would help broaden out that long list, it would be worth our consideration, and we would appreciate that advice in addition to the response that is specific that I gave you about the perspective of businesses in each province as to the importance of this requirement.

Ms. Loepky: Yes, thanks. We will get back to the committee.

Senator C. Deacon: Anything from you, Mr. Whidden?

Mr. Whidden: I have nothing to add. Thank you.

Senator Loffreda: It has been very insightful this morning. I'm just going to continue with Senator Deacon's point about access to capital.

Our committee has devoted considerable attention to accessing capital funding for small- and medium-sized businesses, as you know. I know you follow that very closely.

From your members' experiences, are there governmental policies or regulatory barriers that limit competition among financing providers? Could you elaborate on that? I know we touched on it briefly. Which issue would you want the Competition Bureau to examine most and governments to formally address? Would broadening this bill to cover recommendations for new measures that improve competition make it more useful in addressing those financing challenges? Access to capital is extremely important. Not everything is about money, but everything needs money, as we say.

Ms. Loepky: Thank you, senator, for your question.

Perhaps my colleagues who are based in Ottawa and are closer to some of the financing policies would be better suited to answer this. I'll get back to you more formally on that.

However, I just will point out one government policy right now that is having an incredible effect on small business owners, and that's the regional response program for the tariffs that are available right now to businesses across Canada in response to the Canada-U.S. trade war.

n'est qu'un outil parmi d'autres pour faire avancer ce dossier. Comme vous l'avez dit, c'est un petit pas, mais c'est un pas dans la bonne direction. Nous n'avons pas fait beaucoup de progrès au cours des dernières années; nous sommes donc heureux d'appuyer celui-ci.

Le sénateur C. Deacon : Plus précisément, si vous voyez des amendements qui contribueraient à élargir cette longue liste, cela mériterait notre attention, et nous vous serions reconnaissants de nous fournir ces conseils en plus de la réponse précise que je vous ai donnée concernant le point de vue des entreprises de chaque province sur l'importance de cette exigence.

Mme Loepky : Oui, merci. Nous communiquerons les réponses au comité.

Le sénateur C. Deacon : Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Whidden?

M. Whidden : Je n'ai rien à ajouter. Merci.

Le sénateur Loffreda : La discussion de ce matin a été très enrichissante. Je vais simplement revenir sur le point soulevé par le sénateur Deacon concernant l'accès au capital.

Comme vous le savez, notre comité a accordé une attention considérable à l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises. Je sais que vous suivez cela de très près.

D'après l'expérience de vos membres, existe-t-il des politiques gouvernementales ou des obstacles réglementaires qui limitent la concurrence entre les fournisseurs de financement? Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Je sais que nous en avons brièvement parlé. Quelle question souhaiteriez-vous que le Bureau de la concurrence examine en priorité et que les gouvernements abordent officiellement? Le fait d'élargir la portée de ce projet de loi pour y inclure des recommandations visant de nouvelles mesures destinées à améliorer la concurrence le rendrait-il plus utile pour relever ces défis en matière de financement? L'accès au capital est extrêmement important. Tout ne tourne pas autour de l'argent, mais tout a un prix, comme on le dit.

Mme Loepky : Merci, sénateur, de votre question.

Peut-être que mes collègues basés à Ottawa, qui sont plus au fait de certaines politiques de financement, seraient mieux placés pour y répondre. Je vous recontacterai de façon plus officielle à ce sujet.

Cependant, je tiens à souligner dès maintenant une politique gouvernementale qui a un effet incroyable sur les propriétaires de petites entreprises : il s'agit du programme de réponse régionale aux droits de douane, actuellement accessible aux entreprises partout au Canada en réponse à la guerre commerciale entre le Canada et les États-Unis.

Under the Regional Tariff Response Initiative, or RTRI, program, only businesses with over \$1 million in revenue are eligible to access that program support. My members with five employees who make \$500,000 in revenue have no way to access additional support at a time when their business is being severely impacted by tariffs. That's just one example. It might not be access to capital specifically, but access to government support. There's definitely a competitive aspect to that, where bigger businesses are having more access to that support, and small businesses aren't able to access it.

I'll follow up with my national colleagues about some of those financing recommendations.

Senator Loffreda: Yesterday, I raised the issue with the Competition Bureau. Would an annual public progress report help your members assess whether the recommendations are actually reducing costs and opening markets? What you measure improves, as we always say. I think we don't do enough of that.

Ms. Loeppky: Absolutely. It would go a long way. There is not a lot of publicly available information when it comes to internal trade barriers in Canada. So more is welcome. The Canadian Federation of Independent Business is trying to do that work through our annual internal trade report card, trying to look at indicators and how governments are working to reduce barriers. Adding this piece into the report card would be beneficial.

I would caution that it would be fairly difficult to assess the overall benefits of this piece of legislation specifically because it is fairly narrow in scope, and there is so much going on across Canada to also reduce barriers, so it would be hard to separate it out. But annual reporting on who's responding and the quality of those responses would go a long way.

Mr. Whidden: That's exactly right. We encourage all governments — provincial and federal — to measure and report on a variety of issues. Every government has an annual budget. It would make sense that those annual-type reports also extend to regulation, which includes internal trade regulation. Thank you.

Senator Loffreda: Thank you for that.

The Deputy Chair: Yes, I would encourage that. My guess is that we will be going clause by clause in a couple weeks. So if you do have written answers to either Senator Deacon's or Senator Loffreda's questions, please submit them within that time period so that we can consider them.

Dans le cadre du programme d'Initiative régionale de réponse tarifaire, ou IRRT, seules les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 1 million de dollars sont admissibles à ce type de soutien. Mes électeurs qui emploient cinq personnes et dont le chiffre d'affaires s'élève à 500 000 \$ n'ont aucun moyen d'accéder à un soutien supplémentaire à un moment où leur entreprise est gravement touchée par les droits de douane. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Il ne s'agit peut-être pas précisément de l'accès au capital, mais davantage de l'accès à l'aide gouvernementale. Il y a manifestement un aspect concurrentiel à cela : les grandes entreprises ont davantage accès à ce soutien, tandis que les petites entreprises n'y ont pas accès.

Je ferai le suivi auprès de mes collègues nationaux concernant certaines de ces recommandations en matière de financement.

Le sénateur Loffreda : Hier, j'ai soulevé la question auprès du Bureau de la concurrence. Un rapport d'étape public annuel aiderait-il vos membres à évaluer si les recommandations réduisent réellement les coûts et ouvrent des marchés? Comme on le dit toujours, ce qu'on mesure s'améliore. Je pense que nous ne le faisons pas assez.

Mme Loeppky : Tout à fait. Cela serait très utile. Il n'y a pas beaucoup d'information accessible au public en ce qui concerne les obstacles au commerce intérieur au Canada. Donc, toute information supplémentaire est la bienvenue. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante tente de faire ce travail par l'entremise de notre bulletin annuel sur le commerce intérieur, en examinant les indicateurs et la manière dont les gouvernements s'efforcent de réduire les obstacles. L'ajout de cet élément au bulletin serait bénéfique.

Je tiens toutefois à souligner qu'il serait assez difficile d'évaluer les avantages globaux de cette mesure législative en particulier, car son champ d'application est assez restreint, et il y a tellement d'initiatives en cours partout au Canada pour réduire les barrières qu'il serait difficile de l'isoler. Mais un rapport annuel sur les acteurs qui prennent des mesures et sur la qualité de ces mesures serait très utile.

M. Whidden : C'est tout à fait exact. Nous encourageons tous les gouvernements — provinciaux et fédéraux — à mesurer et à rendre compte d'une variété d'enjeux. Chaque gouvernement dispose d'un budget annuel. Il serait logique que ces rapports annuels s'étendent également à la réglementation, y compris celle du commerce intérieur. Merci.

Le sénateur Loffreda : Merci de cette précision.

Le vice-président : Oui, je vous encourage à le faire. Je présume que nous procéderons à l'étude article par article d'ici quelques semaines. Si vous avez des réponses écrites aux questions du sénateur Deacon ou du sénateur Loffreda, veuillez les soumettre dans ce délai afin que nous puissions en tenir compte.

Thank you very much for your participation. We greatly appreciate your testimony and insight. If you have anything further, again, to contribute in response to some of the questions, please send them to our clerk. Thank you.

For our second panel, we continue our study on Bill S-239, An Act to amend the Competition Act

I wish to welcome our next witness, Mr. Matthew Boswell, partner at Norton Rose Fulbright Canada and former competition commissioner between 2018 and 2025. Mr. Boswell, welcome to our committee. I invite you to deliver your opening remarks. Questions from senators will follow. The floor is yours.

Matthew Boswell, Partner, Norton Rose Fulbright Canada: Thank you very much. Good morning, Mr. Deputy Chair and members of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy.

Before I begin, I should note that the views I express today are my own and do not necessarily reflect the views of Norton Rose Fulbright, its partners, clients or any of the organizations with which I am affiliated. Although I will draw on my experience in both public service, and may, in terms of private practice, the views I express today are my entirely my own and are offered in my personal capacity.

The importance of competition to the Canadian economy cannot be overstated. Vigorous competition and competitive markets drive lower prices, deliver more choice, better service, spur innovation, better products, higher quality, more efficient businesses and productivity growth. These fruits of competition are good for consumers, good for the economy as a whole and good for companies that want to compete in and outside Canada.

Much has been done over the last five years, as I'm sure you're all aware, to improve competition law and policy in Canada, and there is also important ongoing work to build on those improvements.

The Competition Bureau played a significant advisory role in advancing reforms to the Competition Act by publishing detailed recommendations for reform of the law in response to a consultation on competition policy initiated by former senator Howard Wetston, and in response to the government's consultation on the future of competition policy in Canada.

Merci beaucoup de votre participation. Nous vous remercions grandement de votre témoignage et de vos observations. Si vous avez d'autres éléments à apporter en réponse à certaines des questions, veuillez les transmettre à notre greffier. Merci.

Pour la deuxième partie de la réunion, nous poursuivons notre étude du projet de loi S-239, Loi modifiant la Loi sur la concurrence.

Je souhaite la bienvenue à notre prochain témoin, M. Matthew Boswell, partenaire chez Norton Rose Fulbright Canada et ancien commissaire de la concurrence de 2018 à 2025. Monsieur Boswell, bienvenue à notre comité. Je vous invite à faire votre déclaration liminaire. Les questions des sénateurs suivront. La parole est à vous.

Matthew Boswell, partenaire, Norton Rose Fulbright Canada : Merci beaucoup. Bonjour, monsieur le vice-président. Bonjour à tous les membres du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie.

Avant de commencer, je tiens à préciser que les opinions que j'exprime aujourd'hui sont les miennes et ne reflètent pas nécessairement celles de Norton Rose Fulbright, de ses partenaires, de ses clients ou de l'une des organisations avec lesquelles j'ai des liens. Bien que je m'appuie sur l'expérience que j'ai acquise tant dans la fonction publique que, peut-être, dans le secteur privé, le point de vue que je donne aujourd'hui est le mien et je le présente à titre personnel.

On ne saurait trop insister sur l'importance qu'a la concurrence pour l'économie canadienne. Une concurrence vigoureuse et des marchés concurrentiels entraînent une baisse des prix, offrent davantage de choix et de meilleurs services, stimulent l'innovation, apportent de meilleurs produits et une qualité supérieure, rendent les entreprises plus efficaces et favorisent la croissance de la productivité. Ces retombées positives de la concurrence profitent aux consommateurs, à l'économie dans son ensemble et aux entreprises qui souhaitent être compétitives au Canada et à l'étranger.

Comme vous le savez sans doute tous, beaucoup de choses ont été accomplies au cours des cinq dernières années pour améliorer la loi et la politique en matière de concurrence au Canada et d'importants travaux sont en cours pour poursuivre les améliorations.

Le Bureau de la concurrence a joué un rôle de conseiller important pour la mise en œuvre de réformes de la Loi sur la concurrence en publiant des recommandations détaillées en réponse à une consultation sur la politique de la concurrence lancée par l'ancien sénateur Howard Wetston, ainsi qu'en réponse à la consultation menée par le gouvernement sur l'avenir de la politique de la concurrence au Canada.

In 2023, the bureau put forward numerous proposals for reforms to the Competition Act, including a proposal that the act should require that government entities subject to bureau recommendations arising as a result of market studies should provide a public response to those recommendations within a reasonable time frame after the bureau's market study report has been published. This recommendation was not taken up and included in the sweeping generational changes to the Competition Act that were enacted in 2022, 2023 and 2024.

Of course, I supported the bureau making this specific recommendation in our submission to the government's consultation when I was the Commissioner of Competition, and I commend Senator Klyne for introducing Bill S-239, the Canadian prosperity act, to bring this important idea back into consideration.

I strongly support the Competition Act amendments proposed in the bill with one caveat. I agree with Interim Commissioner Pratt's suggested amendment as set out in her letter to this committee dated September 2, 2026. That is, her amendment to the proposed section 10.1(8). The amended wording would ensure that the accountability mechanism put forward in Bill S-239 would apply to the full range of pro-competitive recommendations arising from bureau market studies.

The bill itself and the proposed amendment are of tremendous importance because we, as a country, need to remain focused on removing regulatory barriers to competition throughout our economy.

Modernizing the Competition Act and strengthening the Competition Bureau are very important advancements, but they are mainly directed at private restraints on competition. We must also take action against public restraints on competition in markets, as they also serve to hold our economy back.

Bill S-239 is an important step in advancing the efforts to tackle these public restraints on competition.

Thank you. I look forward to your questions.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Boswell.

Senator Loffreda: Thank you, Mr. Boswell, for being here. I had many dealings with your firm, which is always top of the class, so thank you.

En 2023, le Bureau de la concurrence a présenté de nombreuses propositions de réformes de la Loi sur la concurrence. Notamment, il proposait que la loi oblige les entités publiques qui font l'objet de recommandations du bureau découlant d'études de marché à fournir une réponse publique auxdites recommandations dans un délai raisonnable après la publication du rapport sur l'étude de marché du bureau. Cette recommandation n'a pas été retenue ni intégrée dans les modifications de fond apportées à la Loi sur la concurrence qui ont été adoptées en 2022, en 2023 et en 2024.

Bien entendu, lorsque j'étais commissaire de la concurrence, j'ai appuyé cette recommandation que le bureau a formulée dans le mémoire que nous avons présenté dans le cadre du processus de consultation du gouvernement. Je félicite d'ailleurs le sénateur Klyne d'avoir déposé le projet de loi S-239, la Loi sur la prospérité du Canada, afin de remettre cette idée importante à l'ordre du jour.

J'appuie fortement les modifications à la Loi sur la concurrence qui sont proposées dans le projet de loi, à une réserve près. J'approuve l'amendement proposé par la commissaire par intérim Pratt, tel qu'il figure dans sa lettre au comité datée du 2 septembre 2026. Il s'agit de l'amendement au paragraphe 10.1(8) proposé. Le libellé modifié garantirait que le mécanisme de responsabilisation prévu dans le projet de loi S-239 s'applique à l'ensemble des recommandations favorables à la concurrence découlant des études de marché du bureau.

Le projet de loi et l'amendement proposé revêtent une importance capitale, car notre pays doit continuer d'éliminer les entraves réglementaires à la concurrence dans l'ensemble de son économie.

Les mesures prises pour moderniser la Loi sur la concurrence et renforcer le Bureau de la concurrence constituent des avancées très importantes, mais elles visent principalement les restrictions privées à la concurrence. Nous devons également prendre des mesures contre les restrictions publiques à la concurrence dans les marchés, car elles contribuent elles aussi à freiner notre économie.

Le projet de loi S-239 constitue une étape importante dans la poursuite des efforts visant à s'attaquer à ces restrictions publiques à la concurrence.

Merci. Je serai ravi de répondre à vos questions.

Le vice-président : Merci, monsieur Boswell.

Le sénateur Loffreda : Monsieur Boswell, je vous remercie de votre présence. J'ai eu de nombreuses occasions de travailler avec votre cabinet, qui se distingue toujours par son excellence, alors je vous remercie.

I'll go back to the Competition Bureau's proposed amendment. The Competition Bureau proposes broadening the provision to cover the full range of recommendations arising from its market studies, as you know, including new measures to improve competition. Can you elaborate on that? You touched on it briefly.

Do you agree that the current reference to barriers to trade within Canada creates uncertainty and about which recommendations require a response? You also stressed a few points there.

Would you adopt the bureau's exact proposed wording or recommend a more precise alternative, as you were mentioning and referring to the bureau's wording? Please add some substance to that. We will give you more time for it.

Mr. Boswell: Thank you for the question. The bureau's proposed wording is certainly effective in achieving the goal that Interim Commissioner Pratt set out in her letter, which is to make it very clear that the proposed amendment to the market study section of the act applies more broadly than merely to interprovincial trade.

That is because there are many other areas coming out of bureau market studies where other pro-competitive regulatory changes, other than interprovincial trade, could be addressed, and where the bureau in the past has made recommendations to address those. Limiting it to interprovincial trade is not a bad thing, per se, but it would be better if there were the full scope of positive regulatory reforms beyond interprovincial trade. That's reflected in Interim Commissioner Pratt's letter, which indicates that this type of broadening would be beneficial.

Please don't misunderstand me. As I said in my opening comments, I applaud Senator Klyne for putting forward this bill. It's an important step in the right direction in terms of what the bureau, including myself while I was there, advocated for, for a long time, which is a whole-of-government approach to enhancing competition in Canada, which includes pro-competitive regulatory reforms at all levels of government, because that is a demonstrably significant issue in Canada.

Senator Loffreda: Thank you for the response and for being here.

Senator C. Deacon: To start, over the last five years, we have heard Mr. Boswell say there has been a major change in Canada's approach to competition and prioritization of competition. In my opinion, it is absolutely thanks to the work of our previous commissioner and the work he did to elevate Canadians' understanding of the importance of competition and

Je vais revenir sur l'amendement que propose le Bureau de la concurrence. Comme vous le savez, le bureau recommande d'élargir la disposition afin qu'elle couvre l'ensemble des recommandations découlant de ses études de marché, y compris l'adoption de nouvelles mesures visant à améliorer la concurrence. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Vous en avez parlé brièvement.

Quel est votre avis sur l'idée selon laquelle la référence actuelle au commerce intérieur au Canada crée de l'incertitude et sur les recommandations qui nécessitent une réponse? Vous avez également souligné quelques points à ce sujet.

Adopteriez-vous le texte que propose le bureau ou recommanderiez-vous un autre libellé plus précis, puisque vous avez parlé de celui du bureau? Pourriez-vous nous donner plus de détails à ce sujet? Nous vous accorderons plus de temps pour ce faire.

M. Boswell : Merci pour la question. Le libellé que propose le bureau permet certainement d'atteindre l'objectif que la commissaire par intérim Pratt a expliqué dans sa lettre, à savoir indiquer très clairement que la modification proposée à l'article de la loi relatif à l'étude de marché ne vise pas uniquement le commerce interprovincial.

C'est parce que les études de marché du bureau mettent en évidence de nombreux autres secteurs, autres que le commerce interprovincial, pour lesquels des modifications réglementaires favorables à la concurrence pourraient être envisagées et pour lesquels le Bureau a, par le passé, formulé des recommandations. Se limiter au commerce interprovincial n'est pas une mauvaise chose en soi, mais il serait préférable d'envisager l'ensemble des réformes réglementaires positives. C'est ce qui ressort de la lettre de la commissaire par intérim Pratt, qui indique qu'un tel élargissement serait bénéfique.

Ne vous méprenez pas sur le sens de mes propos. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, je félicite le sénateur Klyne d'avoir présenté le projet de loi. C'est un pas important dans la bonne direction par rapport à ce que le bureau, dont moi-même lorsque j'y travaillais, préconisait depuis longtemps, à savoir l'adoption d'une approche pangouvernementale visant à accroître la concurrence au Canada, ce qui inclut des réformes réglementaires favorables à la concurrence à tous les ordres de gouvernement, car il s'agit là d'un enjeu manifestement important au Canada.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie de votre réponse et de votre présence.

Le sénateur C. Deacon : Tout d'abord, au cours des cinq dernières années, nous avons entendu M. Boswell dire que l'approche du Canada à l'égard de la concurrence et de la priorité qu'on lui accorde avait considérablement évolué. À mon avis, c'est indéniablement grâce au travail de notre ancien commissaire et aux efforts qu'il a déployés pour sensibiliser

proposed legislative changes that were crucial to finally starting down the path to becoming a more pro-competitive economy.

It's a pleasure. We have had the Competition Bureau here a lot, but we never had you when you were commissioner. It's better late than never. I know we saw you at the National Finance Committee when the grocery and rent bill was going through. It is a pleasure to have you here. Thank you for that change that you enabled in the country. We're going down the right road.

One of the things I have been asking about is how to broaden out what might qualify as something where we would ask for a response federally. I think about the Red Tape Reduction Act, the amount of work we have and the plumbing of our economy.

We have some great changes at the top of that. The analogy you have used in the past is a bathtub filling up with water; we've turned off the tap, but we haven't pulled the plug yet. We haven't started to get at all the anti-competitive legacy regulations, policies and practices across the economy.

Have we broadened out enough to be sure about that? Should we be looking backwards? Are there things we could look at, such as decisions the bureau has made in the past, or other things about which we could require a response? Beyond the new power of market studies, are there other things the bureau may have put out so that it would arm the bureau?

The other consideration is that this could take two years to pass if we get it through at all. Senate public bills have about a 1% chance of making it through to Royal Assent. It's a tall order to get through the system. But we hope we get it through; it may be several years, and many things may happen over the next period of time. We want to make sure what's relevant is included in this bill and allow the bureau to look backward.

If you could look at it that way, how do we broaden it out in terms of what's included and how do we make sure that it could be applied retroactively? Thank you.

Mr. Boswell: Thank you very much for that question, Senator Deacon.

In terms of seeking to have it apply retroactively, that might complicate things, given the change of the market study framework that only came into place relatively recently. Trying

davantage les Canadiens à l'importance de la concurrence et aux propositions de modifications législatives qui ont été cruciales pour nous engager enfin sur la voie d'une économie plus favorable à la concurrence.

C'est un plaisir. Notre comité a souvent accueilli des représentants du Bureau de la concurrence, mais jamais vous, lorsque vous étiez commissaire. Mieux vaut tard que jamais. Je sais que nous vous avons entendu au Comité permanent des finances nationales dans le cadre de l'étude du projet de loi concernant le secteur de l'épicerie et les loyers. C'est un plaisir de vous recevoir. Merci pour ce changement que vous avez rendu possible dans notre pays. Nous sommes sur la bonne voie.

Je me demande comment élargir le champ des situations pour lesquelles nous pourrions demander une réponse à l'échelle fédérale. Je pense à la Loi sur la réduction de la paperasse, à tout le travail et aux rouages de notre économie.

Nous avons déjà des changements importants. L'analogie que vous avez utilisée par le passé est celle d'une baignoire qui se remplit d'eau. Nous avons fermé le robinet, mais nous n'avons pas encore retiré le bouchon. Nous n'avons pas encore commencé à nous attaquer à l'ensemble des politiques, des pratiques et des règlements hérités du passé qui entravent la concurrence dans l'économie.

Avons-nous suffisamment élargi notre champ d'action? Devrions-nous regarder en arrière? Y a-t-il des éléments que nous pourrions examiner, comme des décisions que le bureau a prises par le passé, ou d'autres choses sur lesquelles nous pourrions exiger une réponse? Au-delà de ce nouveau pouvoir concernant les études de marché, y a-t-il d'autres éléments que le bureau pourrait avoir avancés pour que son pouvoir d'action soit renforcé?

L'autre élément à prendre en compte est qu'il pourrait s'écouler deux ans avant que le projet de loi soit adopté, si tant est qu'il le soit. Les projets de loi d'intérêt public du Sénat ont environ 1 % de chances d'aboutir à la sanction royale. C'est un défi de taille que de faire franchir toutes les étapes à une mesure législative. Nous espérons toutefois y parvenir. Il faudra peut-être plusieurs années. Bien des choses pourraient se produire d'ici là. Nous voulons nous assurer que tous les éléments pertinents sont inclus dans le projet de loi et permettre au bureau de regarder en arrière.

Si l'on considère les choses sous cet angle, comment élargir la portée de la mesure et comment garantir qu'elle puisse s'appliquer rétroactivement? Merci.

M. Boswell : Je vous remercie beaucoup pour cette question, sénateur Deacon.

Son application rétroactive pourrait compliquer les choses, compte tenu de la modification du cadre pour les études de marché qui n'est entrée en vigueur qu'assez récemment. Si l'on

to backdate this, as it were, to include market studies done before the specific market study power was provided might complicate matters.

I am very optimistic about the federal government's approach to competition and pro-competitive regulatory reforms, given their announcement in the spring economic statement about developing a whole-of-government approach to competition policy and pro-competitive reforms. We'll see how that manifests over the coming weeks and months. I don't know where it stands.

In that initiative, they certainly could have the scope to go back on their own — there's no legislation required — and look at some previous bureau recommendations and consider how they could address those. That's on the retroactive point.

This whole-of-government approach looking forward, combined with this bill, will hardwire, for lack of a better term, the desired approach for Canada to be vigilant about anti-competitive regulations.

It's important to acknowledge — and the bureau has acknowledged this many times over the years — that the existence of anti-competitive regulations or laws at the federal, provincial or territorial level is not necessarily malicious. It's the product, in my view, of something that was set out in a blue-ribbon competition report that was published in 2008 — the Wilson report — where they acknowledged that Canada has historically been a country that hasn't paid significant attention to competition in the organization of our economic affairs.

I believe that that has turned, and that has turned because of parliamentarians like this committee, members of Parliament and various initiatives advanced in Parliament, but most importantly, because Canadians are now acutely aware of, and call for, reform that allows for a more competitive economy.

That is driving a lot of action, and I believe that will continue because there has been — as I've said in speeches when I was commissioner — what I referred to as “a great awakening” in Canada of the importance of competition in the daily lives of Canadians. From the moment they wake up until the moment they go to bed every day, competition truly impacts them. The affordability question affects them all throughout their day.

I don't think changing the bill to make it retroactive is necessary because there are many initiatives afoot already. There is nothing preventing the federal government as part of their whole-of-government approach from going back to look at

tente de l'antidater, pour ainsi dire, afin d'inclure les études de marché qui ont été réalisées avant que le pouvoir d'étude de marché ne soit mis en place, cela pourrait compliquer les choses.

Je suis très optimiste au sujet de l'approche du gouvernement fédéral à l'égard de la concurrence et des réformes réglementaires favorables à la concurrence, compte tenu de l'annonce qu'il a faite dans son énoncé économique du printemps sur l'élaboration d'une approche pangouvernementale de la politique de concurrence et des réformes favorables à la concurrence. Nous verrons comment cela se concrétisera au cours des semaines et des mois à venir. Je ne sais pas où l'on en est.

Dans le cadre de cette initiative, ils auraient certainement la possibilité d'agir de leur propre chef — aucune loi n'est nécessaire —, d'examiner certaines recommandations antérieures du bureau et de réfléchir à la manière de les mettre en œuvre. Voilà pour la question de la rétroactivité.

Cette approche pangouvernementale, combinée au projet de loi, ancrera, pour ainsi dire, l'approche voulue pour que le Canada reste vigilant à l'égard des règlements anticoncurrentiels.

Il est important de reconnaître — et le bureau l'a reconnu à maintes reprises au fil des ans — que si les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont adopté des lois ou des règlements anticoncurrentiels, ce n'est pas nécessairement par malveillance. À mon avis, c'est le résultat de ce qui a été établi dans un rapport d'experts sur la concurrence qui a été publié en 2008 — le rapport Wilson —, dans lequel on admettait que le Canada avait toujours été un pays qui accordait peu d'attention à la concurrence dans l'organisation des affaires économiques.

Je crois que le vent a tourné, et ce, grâce à des parlementaires comme les membres de ce comité, aux députés et à diverses initiatives qui ont été présentées au Parlement, mais surtout, les Canadiens sont désormais pleinement conscients qu'une réforme visant à rendre l'économie plus concurrentielle est nécessaire et ils la réclament.

C'est ce qui est à l'origine de nombreuses initiatives et je crois que les efforts vont se poursuivre, car il y a eu — comme je l'ai dit dans mes discours lorsque j'étais commissaire — ce que j'ai qualifié de grand réveil au Canada sur l'importance qu'a la concurrence dans la vie des Canadiens. Chaque jour, du moment où ils se réveillent jusqu'au moment où ils s'endorment, la concurrence a vraiment une incidence sur leur vie. La question de l'abordabilité les touche tout au long de leur journée.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de modifier le projet de loi pour lui donner un effet rétroactif, car de nombreuses initiatives sont déjà en cours. Rien n'empêche le gouvernement fédéral, dans le cadre de son approche pangouvernementale, de

bureau market studies and submissions to various federal departments on how to improve competition.

Senator C. Deacon: Thank you. In terms of your time as commissioner, how important would this have been for you to get the feedback you needed from provinces as it relates to efforts? We have had a bit of questioning about whether this is an overreach with provinces. I don't see it as such. I see it as a way to be accountable to Canadians on these issues that are of national importance and affect the lives of Canadians — from our most vulnerable to our wealthiest citizens.

Have you seen pushback that reinforces the importance of this? Have you seen situations in the past where this type of measure would have been crucial?

Mr. Boswell: In terms of the provisions in this bill that say, "Provinces may reply," I'm not a constitutional law expert, but it is clear to me that it is a voluntary structure, and there is nothing binding on provinces requiring them to do anything. I would suggest that it is more indicative of a desire for more accountability and discussion about issues that are raised.

From where I sit, and where I have sat, more discussion, debate and transparency are always of great value even if the ultimate outcome, for a variety of potential reasons, is not necessarily a full win. Discussion, transparency and accountability are important for Canadians to see that the competition issues that impact their daily lives are being considered and discussed.

There is value in that aspect of the bill. It is indicative of a desire to have more discussion and debate about important competition issues.

Senator Ringuette: Thank you. I appreciate your objective and experienced comments.

I am looking at clause 8, both the one that was submitted by Senator Klyne in the bill and the one that is close to the same wording that is recommended by the Competition Bureau. It says, "to improve the state of competition in the market or industry," in regards to federal-provincial institutions.

Then I look at the grocery study, and there was also a requirement for industry to take action. In the change to clause 8 recommended by the bureau, instead of saying, "competition in the market or industry," should it read, "competition in the market and industry," so that, if there were a recommendation from the findings of the study that industry also needs to move

réexaminer les études de marché du bureau et les mémoires qu'il a soumis à divers ministères fédéraux sur les moyens d'améliorer la concurrence.

Le sénateur C. Deacon : Merci. À l'époque où vous étiez commissaire, dans quelle mesure aurait-il été important pour vous d'obtenir les réponses dont vous aviez besoin de la part des provinces concernant les efforts déployés? Des questions ont été soulevées quant à savoir si l'on allait trop loin par rapport aux provinces. Je ne le vois pas ainsi. Je considère que c'est un moyen de rendre des comptes aux Canadiens sur ces questions d'importance nationale qui touchent la vie de tous les Canadiens — des plus vulnérables aux mieux nantis.

Avez-vous vu une opposition qui souligne l'importance de cela? Avez-vous été témoin de situations où ce type de mesure aurait été crucial?

M. Boswell : En ce qui concerne les dispositions du projet de loi qui stipulent que « les provinces peuvent répondre », je ne suis pas un expert en droit constitutionnel, mais il me semble clair qu'il s'agit d'un cadre volontaire. Il n'y a rien de contraignant qui obligerait les provinces à faire quoi que ce soit. Je dirais que cela illustre davantage une volonté de renforcer la reddition de comptes et de favoriser la discussion sur les questions soulevées.

De mon point de vue et compte tenu des fonctions que j'ai occupées, il est toujours très utile d'avoir davantage de discussions, de débats et de transparence, même si, pour diverses raisons, le résultat final n'est pas nécessairement une victoire totale. La discussion, la transparence et la reddition de comptes sont des éléments importants. Les Canadiens doivent pouvoir constater que les questions de concurrence qui ont une incidence sur leur vie quotidienne sont prises en compte et qu'elles font l'objet de discussions.

Cet aspect du projet de loi présente un intérêt certain. Il témoigne d'une volonté d'approfondir les discussions et les débats sur des questions importantes en matière de concurrence.

La sénatrice Ringuette : Merci. Je vous remercie pour vos observations objectives et fondées sur votre expérience.

J'examine le paragraphe 8, tant celui qui a été proposé par le sénateur Klyne dans le projet de loi que celui dont la formulation est très similaire et qui est recommandé par le Bureau de la concurrence. Il dit : « en vue d'améliorer l'état de concurrence dans le marché ou l'industrie », en ce qui concerne les institutions fédérales et provinciales.

Je regarde ensuite l'étude sur le secteur de l'épicerie et il fallait également que l'industrie agisse. Dans l'amendement au paragraphe 8 que recommande le bureau, au lieu de dire « l'état de concurrence dans le marché ou l'industrie », ne faudrait-il pas dire « l'état de concurrence dans le marché et l'industrie », de sorte que si une recommandation issue des conclusions de

on in order to be more competitive, then they should also respond?

I guess it is difficult to pinpoint, but it is a question for me.

If it is also the issue that, in a study, there are recommendations for industry itself to implement in order to provide more competition in the country, then the follow-up question would be whether this bill should also say that industry has 120 days to respond.

Mr. Boswell: Thank you for the question. I understand the concern you are pointing out.

As originally tabled, Bill S-239 is very focused on federal-provincial-territorial regulatory impediments to competition, more specifically, interprovincial trade barriers in the version that was tabled, and the bureau's amendment is still focused on regulatory barriers to competition.

As such, it is confined to government responses, whether it is a mandatory federal response within 120 days or the provinces may respond.

It would certainly require much more study to expand it and demand that industry respond because it's focused on the regulatory barriers that governments create and public restraints on competition. More often than not, these are inadvertent because they have not gone back and modernized regulations or laws, or quite simply, in my experience, competition was never considered in the drafting of a regulation.

In my experience, that has been a significant driver: Policy-makers have simply not thought about competition or the impact on competition of a regulation, such as red tape to start a business or red tape to enter into an industry or a sector that hinders new companies from coming in. There are many of these types of examples.

I would say that going to the point of mandating an industry response is beyond the scope of the bill.

Senator Ringuette: I am saying that it shouldn't be within it.

Mr. Boswell: I don't think so. I think that this is an important step on the public restraint side.

Senator Ringuette: Okay.

l'étude indiquait que l'industrie doit également agir pour accroître la concurrence, elle soit alors elle aussi tenue d'y répondre?

Je suppose que c'est difficile à déterminer, mais c'est une question qui se pose pour moi.

Si, dans une étude, des recommandations sont formulées à l'intention de l'industrie visant à renforcer la concurrence au pays, alors je me demande si le projet de loi devrait également préciser que l'industrie dispose de 120 jours pour répondre aux recommandations.

M. Boswell : Merci pour cette question. Je comprends la préoccupation que vous soulevez.

Dans sa version initiale, le projet de loi S-239 est très axé sur les entraves réglementaires à la concurrence à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale, plus précisément, sur les entraves au commerce interprovincial dans la version qui a été déposée, et l'amendement proposé par le bureau demeure axé sur les entraves réglementaires à la concurrence.

À ce titre, il se limite aux réponses des gouvernements, qu'il s'agisse d'une institution fédérale qui doit répondre à une recommandation dans les 120 jours ou d'une institution provinciale qui peut y répondre.

Il faudrait certainement mener une étude beaucoup plus approfondie pour élargir la portée du projet de loi et exiger que l'industrie réponde, car il est axé sur les entraves réglementaires créées par les gouvernements et les restrictions publiques à la concurrence. Le plus souvent, ces entraves sont involontaires, car les lois ou les règlements n'ont pas été réexaminés ou modernisés ou, tout simplement, d'après mon expérience, la concurrence n'a jamais été prise en compte lors de la rédaction d'un règlement.

D'après mon expérience, c'est un facteur déterminant : les décideurs n'ont tout simplement pas réfléchi à la concurrence ni aux répercussions qu'un règlement a sur la concurrence, comme les formalités administratives liées à la création d'une entreprise ou à l'accès à une industrie ou à un secteur qui empêchent l'arrivée de nouvelles entreprises. Les exemples de ce type sont nombreux.

Je dirais qu'aller jusqu'à exiger une réponse de la part de l'industrie dépasse la portée du projet de loi.

La sénatrice Ringuette : Je dis que cela ne devrait pas en faire partie.

M. Boswell : Je ne pense pas. Je pense que c'est une étape importante en ce qui a trait à la contrainte publique.

La sénatrice Ringuette : D'accord.

Mr. Boswell: Of course, there is nothing to prevent an industry from responding and providing their views on a bureau market study, whether through their trade association or otherwise.

Senator Ringuette: Yes.

Mr. Boswell: However, I wouldn't go so far as to say that it should be mandated in this bill.

Senator Ringuette: Thank you.

Senator Wallin: To follow up, you have referenced this a couple of times. You don't think the rules, regulations and red tape are malicious. There was no intent. Competition was simply not considered. But how can that be? Many of the public regulations on both sides are protections by nature; that is what they are doing, whether they are trying to protect health and welfare or protect a business in their own province or, then, in their own country.

Implicitly, they must be contemplating competition. How could they not?

Mr. Boswell: To me, there is an impact on competition. I agree with your point that sometimes that's driven by lobbying, industry, incumbents and major players in different sectors of the economy.

My point at a high level was that the impact on competition may not be adequately thought through by policy-makers. I'm making general comments; I'm not targeting anybody in particular because that wouldn't be appropriate. However, there is also a notion of regulatory capture where people who are designing regulations or amendments to laws are thinking about the industry only through a certain lens, not a broader lens or a lens of how to accomplish the same policy goals — as you said, health and safety, which are very important policy goals — without unnecessarily hindering competition?

Sometimes — and I think the bureau would agree with this — it is not possible. Sometimes, in order to achieve a certain goal, you have to put in regulations or laws that inevitably hinder competition. However, the OECD and the bureau have shown that you need to do work; you need to do a competition assessment on what you're advancing in terms of regulations or laws that impact a sector of the economy. That's also something that has not been done in Canada.

The bureau, in 2022, I think — it all gets a bit hazy — put out a recommendation for the use of competition assessment tool kits by regulators throughout the country. That was based on an OECD best practice. The OECD has recommended that Canada look at all laws and regulations being advanced through the

M. Boswell : Bien sûr, rien n'empêche une industrie de répondre et de donner son point de vue sur une étude de marché du bureau, que ce soit par l'intermédiaire de son association commerciale ou autrement.

La sénatrice Ringuette : Oui.

M. Boswell : Cependant, je n'irais pas jusqu'à dire que cela devrait être obligatoire dans ce projet de loi.

La sénatrice Ringuette : Merci.

La sénatrice Wallin : Dans le même ordre d'idées, vous avez dit à quelques reprises que vous ne pensiez pas que les règles, les règlements et les formalités administratives étaient mal intentionnés. Il n'y avait aucune mauvaise intention. La concurrence n'a tout simplement pas été prise en compte. Mais comment est-ce possible? De nature, bon nombre des règlements publics des deux côtés visent la protection: ils visent à protéger la santé et le bien-être ou à protéger une entreprise dans sa propre province ou son propre pays.

Ils doivent implicitement tenir compte de la concurrence. Comment pourrait-il en être autrement?

M. Boswell : À mon avis, il y a une incidence sur la concurrence. Je suis d'accord avec vous pour dire que c'est parfois motivé par le lobbying, l'industrie, les entreprises en place et les principaux acteurs dans différents secteurs de l'économie.

Ce que je voulais dire, de manière générale, c'est que les décideurs politiques n'ont peut-être pas suffisamment réfléchi aux répercussions sur la concurrence. Je fais des commentaires généraux; je ne vise personne en particulier, car ce ne serait pas approprié. Il y a toutefois aussi une notion de capture réglementaire selon laquelle les personnes qui élaborent les règlements ou les amendements aux lois ne considèrent l'industrie que sous un certain angle, et non sous un angle plus large ou en songeant à atteindre les mêmes objectifs stratégiques — comme vous l'avez dit, la santé et la sécurité, qui sont très importants — sans nuire inutilement à la concurrence.

Il arrive toutefois que ce ne soit pas possible, et je pense que le bureau serait du même avis. Parfois, pour atteindre un certain objectif, il faut mettre en place des règlements ou des lois qui, inévitablement, nuisent à la concurrence. Cependant, l'OCDE et le bureau ont établi qu'il fallait faire un certain travail; il faut faire une évaluation de l'incidence des règlements ou des lois sur un secteur de l'économie. C'est aussi quelque chose qui n'a pas été fait au Canada.

En 2022, je crois — tout est un peu flou —, le bureau a recommandé aux organismes de réglementation de tout le pays d'utiliser des trousseaux d'évaluation de la concurrence. Il se fondait sur une pratique exemplaire de l'OCDE, qui recommandait que le Canada examine toutes les lois et tous les

competition lens. Look at it through other lenses, as well, but take the time to look at it through a competition lens and determine if there are other ways you can achieve those policy goals without hindering competition.

Senator Wallin: You're quite optimistic about a new mindset toward these issues at the same time as we are going through a lack of negotiations with the U.S. We are seeing a lot of policy or political calls here for "Buy Canadian" and making the defence procurement process a Crown corporation. These things are dissuading, discouraging and, in some cases, the opposite of a competitive process when it comes to price.

Watching what we're dealing with now and given your generalized optimism, where are you seeing that? Is there some move? Have there been any indications that keep you optimistic about that?

Mr. Boswell: I remain optimistic, but I also remain pragmatic. I understand that there are other policy issues, as I have said, that the government, or governments at all levels, have to consider. In the current context, there are also external factors that we have to consider as a country.

However, as those different ways of addressing the external factors are considered, I would hope that consideration is given to balancing the need for, for example, certain domestic procurement while also keeping in mind the long-term impacts on competition and trying to find the right balance that addresses the problem over here but also keeps in mind competition. Not for a second, senator, am I claiming that's an easy exercise, but it is an important one we must continue to do.

Canadians expect that we will not just go to one-sourcing on certain things unless it is unavoidable.

The short answer is that I remain optimistic, but I also understand that pragmatism has to come in because of the current context.

Senator Wallin: One third of all government contracts are sole-sourced; there is no competition. One wonders whether there is only one company that does a certain thing in this country or whether rules and regulations have actually excluded too many people from participating and creating that competitive spirit. Do you have any thoughts on that?

Mr. Boswell: I don't know the specific numbers, but I do know that, in my time as commissioner, I had occasion to meet with the Procurement Ombud, who has published recommendations, which I believe are public, regarding

règlements proposés sous l'angle de la concurrence. Il faut aussi examiner la question sous d'autres angles, mais il faut prendre le temps de déterminer s'il existe d'autres moyens d'atteindre ces objectifs stratégiques sans nuire à la concurrence.

La sénatrice Wallin : Vous êtes très optimiste quant à un nouvel état d'esprit à l'égard de ces questions, alors même que les négociations avec les États-Unis sont insuffisantes. Nous voyons ici de nombreux appels politiques en faveur de l'achat de produits canadiens et en vue de faire du processus d'approvisionnement en matière de défense en société d'État. Ces mesures sont dissuasives, décourageantes et, dans certains cas, contraires à un processus concurrentiel en matière de prix.

Compte tenu de la situation actuelle et de votre optimisme général, comment voyez-vous les choses? Y a-t-il un mouvement? Y a-t-il des indications qui vous gardent optimiste à ce sujet?

M. Boswell : Je demeure optimiste, mais je suis aussi pragmatique. Comme je l'ai dit plus tôt, je comprends qu'il y a d'autres questions de politique que le gouvernement ou les gouvernements à tous les niveaux doivent prendre en considération. Dans le contexte actuel, il y a aussi des facteurs externes dont nous devons tenir compte en tant que pays.

Cependant, alors que nous songeons aux diverses façons d'aborder les facteurs externes, j'espère que nous viserons à trouver un équilibre entre, par exemple, la nécessité de faire certains achats nationaux tout en gardant à l'esprit les répercussions à long terme sur la concurrence et en essayant de trouver le bon équilibre qui règle le problème ici, mais qui tient également compte de la concurrence. Je ne prétends aucunement que c'est un exercice facile, sénatrice, mais c'est un exercice important que nous devons continuer à faire.

Les Canadiens s'attendent à ce que nous n'ayons recours à l'attribution de marchés avec des fournisseurs exclusifs que lorsque cela est inévitable.

La réponse courte est que je reste optimiste, mais je comprends aussi que le pragmatisme doit entrer en ligne de compte en raison du contexte actuel.

La sénatrice Wallin : Un tiers de tous les contrats gouvernementaux sont à fournisseur unique; il n'y a pas de concurrence. On peut se demander s'il n'y a qu'une seule entreprise qui fait une certaine chose dans ce pays ou si les règles et les règlements ont plutôt empêché trop de gens de participer et de créer cet esprit de concurrence. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Boswell : Je ne connais pas les chiffres précis, mais je sais que lorsque j'étais commissaire, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'ombud de l'approvisionnement, qui a publié des recommandations publiques, je crois, concernant

procurement in Canada and the impacts on competition. Procurement processes at the federal level could certainly be improved to enhance competition and expand the ability of companies to participate in procurement processes. The Procurement Ombud is an excellent source to talk about the interface at the federal level between, as you said, sole-sourcing rules for procurement and how that impacts competition.

Senator Wallin: The process itself is expensive, and, again, we had testimony this morning that SMEs can't even access the support programs because it even costs too much for that, too. It is the same problem here.

Mr. Boswell: Yes. I have certainly heard that, anecdotally, while I was commissioner. Small- and medium-sized enterprises repeatedly told me that it simply took too much time and money to advance a bid.

Senator Papatello: Given your past position, you can now speak freely from the outside looking in. If you made a top list of the three sectors that require the most attention related to more competitive regulatory work, how you would rank them? Which would they be?

Mr. Boswell: I haven't personally done that, but I know the OECD has done that for Canada.

Senator Papatello: Great.

Mr. Boswell: The OECD publishes something called the Product Market Regulation indicators. I can't remember the frequency now with which they do it, but it goes through an economy, basically, and looks at the regulatory barriers to competition.

I don't know if this is an exact quote, but the OECD has said that our regulatory environment ranks among the least competition-friendly in the sectors studied, which were what they described as network sectors, retail distribution and professional services. Those were three that the OECD identified.

Their reports are quite helpful on product market regulatory barriers.

Senator Papatello: For clarity, what you would put in the "professional services" category?

Mr. Boswell: They put in things like accounting, legal, engineering and those types of things.

Senator Papatello: I am going to presume that has to do with certification processes, and that is why.

l'approvisionnement au Canada et les répercussions sur la concurrence. Les processus d'approvisionnement à l'échelle fédérale pourraient tout à fait être améliorés afin de renforcer la concurrence et d'accroître la capacité des entreprises à participer aux processus d'approvisionnement. L'ombud de l'approvisionnement est une excellente source pour parler de l'interface fédérale relative aux règles d'approvisionnement auprès d'un fournisseur unique et de leur incidence sur la concurrence.

La sénatrice Wallin : Le processus en soi est coûteux et, encore une fois, nous avons entendu ce matin des témoignages selon lesquels les PME ne peuvent même pas accéder aux programmes de soutien parce que cela coûte trop cher. C'est le même problème ici.

M. Boswell : Oui. C'est ce que j'ai entendu, de façon anecdotique, lorsque j'étais commissaire. Les petites et moyennes entreprises m'ont dit à maintes reprises qu'il fallait tout simplement trop de temps et d'argent pour présenter une soumission.

La sénatrice Papatello : Compte tenu de votre expérience antérieure, vous pouvez désormais vous exprimer librement de l'extérieur. Si vous deviez dresser une liste des trois secteurs qui nécessitent le plus d'attention en matière de réglementation plus concurrentielle, comment les classeriez-vous? Quels seraient-ils?

M. Boswell : Je ne l'ai pas fait personnellement, mais je sais que l'OCDE l'a fait pour le Canada.

La sénatrice Papatello : Excellent.

M. Boswell : L'OCDE publie ce qu'on appelle les indicateurs de la réglementation des marchés de produits. Je ne me souviens pas de la fréquence de cette publication, mais on examine les obstacles réglementaires à la concurrence au sein d'une économie donnée.

Je ne sais pas si c'est une citation exacte, mais l'OCDE a dit que notre environnement réglementaire se classait parmi les moins propices à la concurrence dans les secteurs étudiés, qu'elle a décrits comme étant les secteurs des réseaux, de la distribution au détail et des services professionnels. Ce sont les trois que l'OCDE a relevés.

Ses rapports sont très utiles pour comprendre les obstacles réglementaires liés au marché des produits.

La sénatrice Papatello : Par souci de clarté, que classeriez-vous dans la catégorie des « services professionnels »?

M. Boswell : On y trouve des domaines comme la comptabilité, les affaires juridiques, l'ingénierie et ce genre de choses.

La sénatrice Papatello : Je vais supposer qu'il y a un lien à faire avec les processus d'attestation.

Mr. Boswell: Yes, self-regulatory organizations and those sorts of things — accreditation.

Senator Papatello: Right.

I think you mentioned in previous answers that the environment has changed such that we need to take care of ourselves more, given the activities of our not-so-friendly neighbour. We have to do more about local consumption, which means we want to get access, intra-country, more today than ever. We never really worried about it before.

In that regard, intra-country — the OECD is looking at us from the outside — but inside of Canada and from an interprovincial perspective, what sectors would have been your top areas of concern or the areas from which you received the most complaints or where you think the most work is required?

Mr. Boswell: I don't have a list handy with the sectors I would say are my top concerns. These issues have certainly been the subject of a lot of public discussion. Trucking across the country is a good example. Another issue is professions: barriers to entry from moving from one province to another.

Also with respect to professions, foreign accreditation, which is a significant issue for people new to Canada who have accreditation outside Canada but who are simply blocked or face tremendous difficulty entering their area of expertise in Canada, which, by extension, limits competition in Canada because we have people who are talented, coming in and able to do things, but they can't get accredited across the country.

Senator Papatello: Yes, because inside the country is a different story because our overall environment of standard of living and level of education are pretty good across Canada.

Where I am concerned is when the OECD or people from the outside look in and then lead with a title like, "Oh, my God, you can't go with foreign accreditation." I always want to hear the other side of that. Why is that? There is often a good reason why that is the environment today, because people come from places where their system simply isn't as sophisticated or as high a level of education as ours, so that we do have a high standard in some areas and demand anyone coming in has to meet that standard.

While I agree it is difficult to get to it when they get here, some of the work is that you need to know this before you come. This is the environment here and this is what you need to meet.

M. Boswell : Oui, les organismes d'autoréglementation et ce genre de choses... l'attestation.

La sénatrice Papatello : D'accord.

Je pense que vous avez dit dans vos réponses précédentes que l'environnement a changé au point où nous devons prendre davantage soin de nous-mêmes, compte tenu des activités de notre voisin moins aimable. Nous devons en faire plus pour la consommation locale, ce qui signifie que nous voulons un accès au sein du pays plus que jamais. Nous ne nous en sommes jamais vraiment inquiétés auparavant.

À cet égard, de l'intérieur du pays — l'OCDE nous regarde de l'extérieur — et d'un point de vue interprovincial, quels secteurs auraient été vos principaux sujets de préoccupation ou les domaines pour lesquels vous avez reçu le plus de plaintes, ou où vous pensez qu'il y a le plus de travail à faire?

M. Boswell : Je n'ai pas à portée de main la liste des secteurs qui sont mes principales préoccupations. Ces questions ont évidemment fait l'objet de nombreuses discussions publiques. Le camionnage en est un bon exemple au pays. Il y a aussi la question des professions : les obstacles à l'entrée quand on passe d'une province à l'autre.

Toujours en ce qui concerne les professions, il y a la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, qui est un problème important pour les personnes nouvellement arrivées au Canada, mais qui sont bloquées ici ou qui font face à d'énormes difficultés pour travailler dans leur domaine d'expertise au Canada, ce qui, par extension, limite la concurrence au pays parce que nous avons des personnes talentueuses, qui viennent ici et qui sont capables de faire des choses, mais qui ne peuvent pas voir leurs compétences reconnues dans tout le pays.

La sénatrice Papatello : Oui, parce qu'à l'intérieur du pays, c'est une autre histoire. Notre niveau de vie global et notre niveau d'éducation sont assez bons partout au Canada.

Ce qui me préoccupe, c'est lorsque l'OCDE ou des gens de l'extérieur regardent ce qui se passe et se demandent pourquoi nous ne pouvons tout simplement pas aller de l'avant avec la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Je veux toujours connaître l'autre côté de la médaille. Pourquoi est-ce ainsi? Il y a souvent une bonne raison pour laquelle c'est le cas aujourd'hui, parce que certaines personnes viennent d'endroits où le système n'est tout simplement pas aussi sophistiqué que le nôtre et où le niveau d'enseignement est inférieur. Nous avons donc des normes élevées dans certains domaines et nous exigeons que toute personne qui arrive respecte ces normes.

Même si je conviens qu'il est difficile d'y parvenir lorsqu'ils arrivent ici, ils devraient avoir fait leurs recherches et connaître la situation avant de venir. C'est l'environnement ici et c'est ce à quoi vous devez vous conformer.

Whether it is in the reporting of the Competition Bureau or some organization, it tends to be that no one is in charge of making sure that we do make the entranceway in easier. I certainly found that at a provincial level when we worked on doctor accreditation with foreign-trained physicians. There is a difference, depending upon what country you come from. I'm not sending my family to a doctor unless I'm certain they're meeting this standard. As difficult as that is to hear, that's the reality. But people don't talk about it saying, "By the way, this is how big this issue is." It's not as simple as opening the door. It is quite complicated.

Telecommunications is the same thing. One company built all the infrastructure, paid for all the assets and is still on its debt. Other little companies came along and wanted to hook into all of their assets, and then they were wondering why they are being blocked. Even if that is right or wrong, depending on where you fall, it becomes an issue of how you negotiate how to let them in rather than whether we let them in or not. It's about how. How much would they pay? People don't care about that level of detail. You need to deal with that detail when you are trying to fix it and negotiate a solution. I'm not sure how much you get into that.

Even you came here today saying, "All this terrible regulation is all over." There is often a reason it was built this way. I don't want to oversimplify because it is not simple; if it were, it would have been fixed by now with some of the leadership that we've had in governments over the last three or four decades.

Mr. Boswell: I agree with you that it is not simple.

What I would take issue with is that there has been attention put on doing the complex work. I'm not disputing that it's complex. I agree with your point that it takes work. It is complex. It is not simple.

I apologize if I came off as saying this was an easy fix; it's not. It is a lot of work. But we need to do the work, and I don't personally believe we've done the work in this country.

Senator Papatello: Yes.

Mr. Boswell: Other countries have done much more than us and demonstrated how successful that can be. I don't have all the information today. I would point to Australia, their productivity commission and their national competition efforts, which were a huge amount of work.

Senator Papatello: Yes.

Que ce soit dans les rapports du Bureau de la concurrence ou d'une autre organisation, personne ne semble être responsable de veiller à ce que nous facilitons l'entrée. C'est ce que j'ai constaté à l'échelle provinciale lorsque nous avons travaillé sur la reconnaissance professionnelle des médecins formés à l'étranger. Il y a une différence, selon le pays d'où l'on vient. Je n'envoierai pas les membres de ma famille consulter un médecin à moins d'être certaine qu'il se conforme à cette norme. Même si c'est difficile à entendre, c'est la réalité. Mais les gens ne parlent pas nécessairement ouvertement de l'ampleur du problème. Ce n'est pas simple; c'est assez compliqué.

C'est la même chose pour les télécommunications. Une entreprise a construit toutes les infrastructures, a payé tous les actifs et est toujours endettée. D'autres petites entreprises sont arrivées et ont voulu se connecter à tous leurs actifs, puis elles se sont demandé pourquoi elles étaient bloquées. Même si c'est bien ou mal, selon la position que l'on adopte, la question est de savoir comment négocier pour les laisser entrer, plutôt que de savoir si nous les laissons entrer ou non. Il faut déterminer la façon de le faire. Combien ces entreprises paieraient-elles? Les gens ne se soucient pas de ce niveau de détail. Il faut en tenir compte lorsqu'on essaie de régler le problème et de négocier une solution. Je ne sais pas dans quelle mesure vous pouvez en parler.

Même vous êtes venu ici aujourd'hui en disant : « Il y a tous ces terribles règlements partout. » Il y a souvent une raison pour laquelle ils ont été conçus de cette façon. Je ne veux pas simplifier à outrance, car ce n'est pas simple; si c'était le cas, le problème aurait déjà été réglé grâce au leadership dont les gouvernements ont fait preuve au cours des trois ou quatre dernières décennies.

M. Boswell : Je suis d'accord avec vous pour dire que ce n'est pas simple.

Ce qui me pose problème, c'est qu'on a accordé de l'attention à la réalisation de ce travail complexe. Je ne conteste pas que c'est complexe. Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il faut du travail. Ce n'est pas simple.

Je suis désolé si j'ai donné l'impression que c'était une solution facile, mais ce n'est pas le cas. Il faut beaucoup de travail, mais nous devons le faire et je ne crois pas personnellement que nous l'ayons fait dans ce pays.

La sénatrice Papatello : Oui.

M. Boswell : D'autres pays ont fait beaucoup plus que nous et ont démontré à quel point cela peut être une réussite. Je n'ai pas toute l'information aujourd'hui. Je citerai l'Australie, sa commission de la productivité et ses efforts nationaux en matière de concurrence, qui ont représenté un travail énorme.

La sénatrice Papatello : Oui.

Mr. Boswell: They were very targeted on doing the work to make their economy more competitive. The results of that, even on a conservative basis, demonstrated a significant increase in their GDP to the tune of — I believe in 1990s dollars; please don't quote me on this — something like \$5,000 Australian dollars per household was the benefit.

Senator Papatello: Yes.

Mr. Boswell: That amount was, conservatively, what they estimated by the competition work they did at all levels of the Australian governments.

Senator Papatello: Yes.

Mr. Boswell: They have a similar structure to ours.

Senator Papatello: I think you are right. You need to determine whose job it is, because until you are pushed into this emergency situation, it is not an overseer's rule. They just look at it and say, "These are my rules; this is what I'm following." That was the case with physicians, for example. Whose job was it? Was it the Royal College? Was it the government? Who is worried about who is coming in from outside?

Often, it's like the sky is falling. Oh, my God. If you do this, it will be a disaster. We dealt with this in Ontario when we were allowing, in a test case only, double-barrel trailers on trucks because you would literally have to come across the country and keep unhooking a trailer as you crossed every border. It was outrageous. Yet, we had a lot of pushback to do that. We allowed it in any event. The sky didn't fall. Now, of course, you see that and the productivity is obvious with the logistics.

I get your point. I still go back to the fact that, until we're pushed with that emergency environment, it is not in their job description necessarily. Maybe you really need to be in this environment of leadership to say, "Okay, now we need to do it. Americans are not going to buy our booze after a certain date. We need to buy booze."

Thank you for coming. It is fascinating to see what you did while you were there and your opinions now that you are looking from the outside.

Mr. Boswell: Thank you. To go back to whose job it is, what the bureau has said for years is that it would be ideal if Canada modelled itself after Australia, where it was the Australian federal government that took the lead and used federal levers, including money to the Australian states, in exchange for pro-competitive reforms. So what the bureau has advocated for —

M. Boswell : Le pays était très déterminé à faire le nécessaire pour rendre son économie plus concurrentielle. Les résultats, même prudents, ont montré une augmentation importante de son PIB, de l'ordre de 5 000 dollars australiens par ménage, je crois, en dollars des années 1990... Ne me citez pas à ce sujet.

La sénatrice Papatello : Oui.

M. Boswell : Ce montant est, de façon prudente, ce qu'ils ont estimé en fonction du travail sur la concurrence qu'ils ont fait à tous les niveaux des gouvernements australiens.

La sénatrice Papatello : Oui.

M. Boswell : La structure du pays est semblable à la nôtre.

La sénatrice Papatello : Je pense que vous avez raison. Il faut déterminer à qui revient cette tâche, puisque tant que nous ne retrouvons pas dans cette situation d'urgence, il ne s'agit pas d'une règle de surveillance. On se contente de dire : « Voici mes règles; voici ce que je respecte. » C'était le cas des médecins, par exemple. À qui incombait cette tâche? Était-ce au Collège royal? Était-ce au gouvernement? Qui se préoccupe de ceux qui viennent de l'extérieur?

Souvent, c'est comme si le ciel nous tombait sur la tête et on pense que ce sera un désastre. C'est ce qui est arrivé en Ontario lorsque nous avons autorisé, à titre d'essai seulement, l'utilisation de remorques doubles sur les camions, car il fallait littéralement détacher la remorque à chaque passage à travers le pays. C'était scandaleux. Pourtant, il y a eu beaucoup de résistance à cet égard. Nous les avons autorisées de toute façon. Le ciel ne nous est pas tombé sur la tête. Maintenant, on constate une hausse de la productivité et une amélioration évidente de la logistique.

Je comprends ce que vous dites. Je reviens encore au fait que, tant que nous ne serons pas face à cet environnement d'urgence, cela ne fera pas nécessairement partie de leur description de travail. Il faut peut-être dans un esprit de leadership pour dire : « D'accord, maintenant, nous devons le faire. Les Américains n'achèteront pas notre alcool après une certaine date. Nous devons l'acheter. »

Je vous remercie pour votre présence. Il est fascinant de voir ce que vous avez fait pendant que vous étiez là et de connaître vos opinions maintenant que vous regardez de l'extérieur.

M. Boswell : Merci. Pour revenir à la question de savoir à qui incombe cette tâche, ce que le bureau dit depuis des années, c'est que l'idéal serait que le Canada s'inspire de l'Australie, où le gouvernement fédéral a pris l'initiative et utilisé les leviers fédéraux, y compris l'argent versé aux États australiens, en échange de réformes favorables à la concurrence. Donc, ce que le bureau a préconisé...

Senator Papatello: We are confederated in Canada, so we get to have the honey but not the stick here, right?

Mr. Boswell: Yes, it takes work.

Senator Papatello: There is no stick in a federated collection of provinces.

Mr. Boswell: It takes work and planning in terms of potentially using transfer payments. I don't have the exact formula. The spring economic statement laid out this whole-of-government approach that the federal government could lead.

Senator Papatello: Very good, thank you.

The Deputy Chair: I have a question. I asked it yesterday, then I was led to the grocery study, which I looked up last night.

I still have a disconnect between what the Competition Bureau does, what Bill S-239 is trying to achieve and the anti-competitive behaviour that Canadians feel every day at the street level.

I will walk you through a lived experience where we owned a rather large regional plaza. We had a grocery tenant that will go unnamed that launched anti-competition behaviour because the dollar store that was there was selling food. The Italian bakery was also selling food. They had an exclusive lease where all food products were theirs.

It became worse, because that's when that food store launched a credit card. The bank tenant we had launched an anti-competitive behaviour complaint against the food store for launching their credit card. It was so anti-competitive.

What I'm getting at is this: What levers do you actually have that take it from regulation down to the street level where Canadians will get that benefit?

It seems there is a labyrinth — you cannot do this; this is provincial; this is municipal — of levers that you can't pull. Where is that?

The answer I received yesterday was we got Sobeys to volunteer to do something. Is that where we're at in the Canadian experience? Do we have to take our legislation and then go hat in hand to the big retailers and say, "We need you to volunteer to not be anti-competitive"?

I have a disconnect there.

La sénatrice Papatello : Nous sommes une confédération au Canada, donc ici, nous avons le miel sans le bâton, c'est ça?

M. Boswell : Oui, il faut y mettre des efforts.

La sénatrice Papatello : Il n'y a pas de bâton dans un ensemble fédéré de provinces.

M. Boswell : Le recours éventuel aux paiements de transfert nécessite du travail et de la planification. Je n'ai pas la formule exacte. L'énoncé économique du printemps a présenté cette approche pangouvernementale que le gouvernement fédéral pourrait mener.

La sénatrice Papatello : Excellent, merci.

Le vice-président : J'ai une question. Je l'ai posée hier, puis on m'a orienté vers l'étude sur l'épicerie, que j'ai consultée hier soir.

Je constate toujours un décalage entre ce que le Bureau de la concurrence fait, ce que le projet de loi S-239 vise à accomplir et les comportements anticoncurrentiels dont les Canadiens font l'expérience au quotidien.

Je vais vous raconter une expérience vécue, où nous étions propriétaires d'un centre commercial régional assez grand. Nous avions un locataire, un magasin d'alimentation dont je tairai le nom, qui s'est livré à des pratiques anticoncurrentielles parce que le magasin à un dollar qui s'y trouvait vendait des produits alimentaires. La boulangerie italienne vendait également des produits alimentaires. Il avait un bail lui garantissant l'exclusivité sur tous les produits alimentaires.

La situation a empiré quand le magasin d'alimentation a lancé sa carte de crédit. La banque, qui était l'un de nos locataires, a déposé une plainte pour pratique anticoncurrentielle contre ce magasin d'alimentation pour avoir lancé sa carte de crédit. C'était vraiment anticoncurrentiel.

Voici où je veux en venir: quels leviers avez-vous pour veiller à ce que les Canadiens tirent parti concrètement de cette réglementation?

On dirait qu'il existe tout un dédale — on ne peut pas faire cela parce que cela relève de la province ou de la municipalité — de leviers qu'on ne peut pas utiliser. Où sont ces leviers?

On m'a répondu hier qu'on a réussi à convaincre Sobeys de faire quelque chose. En sommes-nous vraiment là dans l'expérience canadienne? Devons-nous adopter notre législation et demander aux grands détaillants de s'engager à ne pas se livrer à des pratiques anticoncurrentielles?

Il y a un décalage ici.

Mr. Boswell: What I can say at a high level, particularly as a result of reforms to the Competition Act over the last five years, is that the bureau now has much stronger enforcement powers — dramatically stronger enforcement powers — than they had in 1991, and expanded enforcement powers into new areas that they can then use to investigate companies, engage with companies about their conduct and resolve that conduct.

It's fair to say that sometimes the best way to resolve problematic conduct in multiple different aspects of the Competition Act is to enter into some sort of resolution with the company in question through what's called a consent agreement where the company in question commits not to engage in that conduct going forward. Sometimes those consent agreements include a financial penalty. Sometimes they don't. This is part of the bureau's everyday work: trying to make the determination if we have a competition problem here. Who's the perpetrator of the competition problem? How do we resolve it? Are we able to resolve it without going to trial because trials can take years to resolve an issue and are incredibly expensive for the bureau, and the bureau has finite resources? So there are multiple examples.

This is just a reflection of the reality of the bureau's work, where sometimes they enter into a consent agreement, which is the equivalent of a binding court order, that resolves the problem. Of course, when you're doing that, sometimes you have to take perhaps a little bit less than you would take if you went all the way to trial and won, but you get the instant solution that the company in question has entered into this agreement that has the force of a court order that stops the conduct that you're talking about.

The Deputy Chair: But you do get that far down to the street level where this is affecting Canadians?

Mr. Boswell: Absolutely. There are many, many examples of that, where through the bureau's enforcement action, conduct that's affecting potentially a big geography or a very small geography has been stopped, and the pro-competitive, pro-consumer benefits are allowed to flow, but I would say that it's a very intricate sort of assessment of reaching an agreement, going to trial, prioritizing your resources and picking the right cases.

It's a very big task the bureau has. They have better tools now. They have more budget now than they had six years ago, but the work is very complicated. There are a lot of economic tests and deep analysis that have to go into it, but they get results.

The Deputy Chair: Okay. These are consent agreements there because the regulations don't go far enough and you need to enter into these? Or is there an opportunity down the road to

M. Boswell : Ce que je peux dire, notamment à la suite des réformes apportées à la Loi sur la concurrence au cours des cinq dernières années, c'est que le bureau dispose désormais de pouvoirs d'application accrus — considérablement plus importants — qu'en 1991, et qu'il a étendu ces pouvoirs à de nouveaux domaines, ce qui lui permet d'enquêter sur les entreprises, d'intervenir auprès d'elles concernant leurs pratiques et de remédier à ces pratiques.

On peut dire sans se tromper que, parfois, la meilleure façon de régler un comportement problématique relevant de plusieurs aspects de la Loi sur la concurrence consiste à conclure une sorte d'entente avec l'entreprise concernée. On parvient à une entente où l'entreprise s'engage à ne plus adopter ce comportement à l'avenir. Ces ententes prévoient parfois une sanction financière et parfois non. Cela fait partie du travail quotidien du bureau: déterminer s'il y a bien un problème de concurrence. Qui est l'auteur de ce problème de concurrence? Comment peut-on le régler? Peut-on le régler sans se rendre devant les tribunaux, sachant que les procès peuvent prendre des années et sont extrêmement coûteux pour le bureau, qui dispose de ressources limitées? Il y a donc de nombreux exemples.

Cela reflète simplement la réalité du travail du bureau, où il arrive parfois qu'il conclue un accord, qui équivaut à une ordonnance de la Cour ayant force exécutoire, permettant de résoudre le problème. Bien entendu, dans ce cas, il faut parfois se contenter d'un peu moins que ce que l'on aurait obtenu en allant jusqu'au procès et en gagnant sa cause, mais on obtient une solution immédiate. L'entreprise en question a conclu cette entente qui a la même valeur qu'une ordonnance du tribunal et qui met fin au comportement en question.

Le vice-président : Mais vous rendez-vous vraiment compte, au quotidien, de l'incidence sur les Canadiens?

M. Boswell : Tout à fait. Il y a de très nombreux exemples où, grâce aux mesures d'application du bureau, on a mis un terme à des pratiques susceptibles d'avoir une incidence sur une grande ou une très petite région, permettant ainsi aux avantages en faveur de la concurrence et des consommateurs de se concrétiser. Je dirais toutefois que c'est un processus d'évaluation très complexe qui consiste à conclure une entente, à aller devant les tribunaux, à hiérarchiser ses ressources et à sélectionner les bonnes causes.

C'est une tâche colossale pour le bureau. Il dispose maintenant de meilleurs outils. Il a un budget plus important qu'il y a six ans, mais le travail est très complexe. Il y a de nombreux critères économiques et des analyses approfondies, mais il obtient des résultats.

Le vice-président : D'accord. Ces ententes existent-elles parce que les règlements ne vont pas assez loin et qu'il est nécessaire de les conclure? Où y a-t-il une possibilité, à l'avenir,

amend these regulations so that the consent agreements — like, that behaviour is just outlawed? Where is that slippery slope?

Mr. Boswell: Sometimes you're right. Sometimes it requires bureau enforcement action to highlight a problem that is being permitted by the regulatory structure that shouldn't be or that is being sort of protected by the regulatory structure, and the bureau has brought multiple cases over the years, where with its enforcement action it highlighted a particular problem.

The Deputy Chair: Very well. Thank you.

Senator C. Deacon: I wish all my colleagues in the chamber could be here for this Masterclass in Canadian competition. I want to follow up on the questions of my last two colleagues because what became very clear is that we have this big review, we have this big legacy that we're sitting on, and we have to find ways to pull the plug. It seems like the red tape reduction act and the signals we got in the Spring Economic Update are great, but we do need tools that really drive that.

I think you mentioned earlier the one bright spot in the midst of the pandemic in August 2020 was that Competition Assessment Toolkit that the bureau put out, but two or three people were looking. It didn't get the response that we needed.

Mr. Boswell: Yes.

Senator C. Deacon: But it's that simple pro-competitive review of legislation that is the plumbing of our economy. It's what drives every action in business that is so essential.

Given that we sort of moved away from Bill S-239 in general, I'm going to ask you to freewheel a bit for us. I'm so grateful to have the opportunity to have you in committee. Give us some guidance. If we were to put effort into this issue, what are some things that you'd say, "Well, wouldn't it be great if"?

Mr. Boswell: One of the simplest things at the federal level — I'm not coming up with something new. This is something the bureau's talked about in the past — is some sort of mechanism inside the federal system, the federal public service, to mandate competition assessments, to include competition as a required section in memos to the cabinet on legislative changes or regulatory changes. That just hardwires it into the thinking and into the processes across the federal government to say that you need to think about this. You need to have turned your mind to it.

de modifier ces règlements afin que ces ententes ne soient plus nécessaires — c'est-à-dire que ces comportements soient tout simplement interdits? Où se trouve cette pente glissante?

M. Boswell : Parfois, vous avez raison. Il faut parfois que le bureau prenne des mesures d'application pour mettre en lumière un problème que le cadre réglementaire autorise à tort ou qui est en quelque sorte protégé par ce cadre. Le Bureau a soulevé de nombreux cas au fil des ans, où ses mesures d'application ont fait ressortir un problème particulier.

Le vice-président : Très bien. Merci.

Le sénateur C. Deacon : J'aurais aimé que tous mes collègues puissent être ici pour cette classe de maître sur la concurrence au Canada. Je veux revenir sur les questions de mes deux derniers collègues, car il est devenu très clair que nous avons ce grand examen, ce grand héritage, et nous devons trouver des moyens de mettre un terme à ce problème. La Loi sur la réduction de la paperasse et les messages que nous avons reçus dans la mise à jour économique du printemps semblent excellents, mais nous avons besoin d'outils pour vraiment concrétiser le plan.

Je crois que vous avez évoqué tout à l'heure que le seul élément positif au milieu de la pandémie, en août 2020, était ce Manuel pour l'évaluation de la concurrence publié par le bureau, mais seulement deux ou trois personnes l'ont examiné. Il n'a pas reçu la réaction escomptée.

M. Boswell : Oui.

Le sénateur C. Deacon : Mais c'est justement cet examen simple de la législation favorable à la concurrence qui constitue le fondement de notre économie. C'est ce qui motive chaque action dans le monde des affaires, et c'est si essentiel.

Étant donné que nous nous sommes en quelque sorte éloignés du projet de loi S-239, je vais vous demander de nous faire part de vos réflexions. Je suis très reconnaissant de votre présence à ce comité. Donnez-nous quelques conseils. Si nous devons nous pencher sur la question, pour quelles mesures diriez-vous, « Eh bien, il serait formidable si... »?

M. Boswell : C'est l'une des mesures les plus simples au niveau fédéral — je n'invente rien de nouveau. C'est un sujet dont le bureau a déjà parlé dans le passé, c'est-à-dire un mécanisme au sein du système fédéral, de la fonction publique, visant à rendre obligatoires les évaluations de la concurrence, à inclure la concurrence comme une section obligatoire dans les notes adressées au Cabinet concernant les modifications législatives ou réglementaires. Cela permet simplement d'ancrer cette notion dans la réflexion et les processus à l'échelle du gouvernement fédéral, pour rappeler qu'il faut se pencher sur la question. On doit y réfléchir sérieusement.

Some people may not like this because it probably means having certain expertise in departments across Ottawa, but to have people in departments who think about competition and the impact of competition on the sectors that they're regulating, so that when they have to put forward a memo to the cabinet, they have people who have thought about it and who are, for lack of a better term, up to speed, on international best practices and on how to — back to Senator Wallin's point — balance the policy objectives on one side, but also take into account competition on the other.

So that would be a significant win, from my perspective, to hardwire thinking about competition into the federal public service writ large and make people show that they've done the thinking and what the outcome of their thinking is.

Senator C. Deacon: You don't need to stop.

Mr. Boswell: Obviously, as I said in response to multiple questions, this whole-of-government approach would be excellent, and it would be very valuable for our economy and for productivity. I didn't come with proper dates written down and everything. I didn't realize the Competition Assessment Toolkit was 2020.

Senator C. Deacon: I just remember it was a bright spot amidst the pandemic, that's all.

Mr. Boswell: If you're talking about bigger macro issues, we have a productivity crisis in Canada, and Senior Deputy Governor of the Bank of Canada Carolyn Rogers made what became a pretty well-known speech, saying that the productivity crisis in this country — a huge part of that — is the lack of competition in our economy. So everything the federal government can do to address that is beneficial in the long term for productivity growth in this country, and that translates into better lives for Canadians.

Senator C. Deacon: I look forward to seeing you at the play "Rogers v. Rogers" and hearing the inside story as lived out in that play. Thanks very much, Mr. Boswell, for being with us — sincerely.

The Deputy Chair: Senators, is there anything further? Are there any questions or comments? Okay.

With that, thanks to all our witnesses for taking the time to appear before us today. The panels were informative. We appreciate your insights into our study. If you have anything further to add, written or otherwise, feel free to contact our clerk, Matthieu.

Cette idée pourrait ne pas plaire à certaines personnes, car cela signifie sans doute qu'il faut une certaine expertise dans les ministères d'Ottawa. Toutefois, le fait d'avoir au sein des ministères des personnes qui réfléchissent à la concurrence et à son incidence sur les secteurs qu'elles réglementent permet, lorsqu'elles doivent présenter une note de service au Cabinet, de s'appuyer sur des personnes qui ont mûrement réfléchi à la question et qui sont, pour ainsi dire, au fait des pratiques exemplaires internationales et de la manière — pour revenir au point soulevé par la sénatrice Wallin — de trouver un équilibre entre, d'une part, les objectifs politiques et, d'autre part, la prise en compte de la concurrence.

Ce serait donc, à mon avis, un gain important d'ancrer solidement la culture de la concurrence au sein de la fonction publique et d'amener les gens à démontrer qu'ils ont mené une réflexion approfondie et à en présenter les conclusions.

Le sénateur C. Deacon : Vous n'avez pas besoin d'arrêter.

M. Boswell : De toute évidence, comme je l'ai dit en réponse à plusieurs questions, cette approche pangouvernementale serait excellente et très bénéfique pour notre économie et notre productivité. Je n'avais pas noté de dates précises ou quoi que ce soit. Je ne savais pas que le Manuel pour l'évaluation de la concurrence datait de 2020.

Le sénateur C. Deacon : Je me rappelle seulement que c'était un élément positif durant la pandémie.

M. Boswell : Si l'on parle des enjeux macroéconomiques plus vastes, le Canada est confronté à une crise de productivité, et la première sous-gouverneure de la Banque du Canada, Carolyn Rogers, a prononcé un discours devenu assez connu, dans lequel elle a déclaré que la crise de productivité au pays est en grande partie attribuable au manque de concurrence au sein de notre économie. Donc, toutes les mesures que le gouvernement fédéral peut prendre pour y remédier sont bénéfiques à long terme pour la croissance de la productivité au pays, ce qui donne lieu à une meilleure qualité de vie pour les Canadiens.

Le sénateur C. Deacon : J'ai hâte de vous voir à la pièce de théâtre « Rogers v. Rogers » et de découvrir l'histoire qu'elle raconte. Un grand merci, monsieur Boswell, d'être parmi nous.

Le vice-président : Sénateurs, avez-vous quelque chose à ajouter? Avez-vous des questions ou des commentaires? Très bien.

Sur ce, nous tenons à remercier tous les témoins d'avoir pris le temps de comparaître devant nous aujourd'hui. Leurs déclarations ont été très instructives. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir fait part de vos réflexions dans le cadre de notre étude. Si vous avez d'autres éléments à ajouter, par écrit ou autrement, n'hésitez pas à communiquer avec notre greffier, M. Boulianne.

Colleagues, thank you very much for your contributions, questions and preparation. Your thoughtful participation is always appreciated.

I want to take a moment to thank our staff who support our committee: our clerk, Matthieu; our analysts, Brett and Adriane; our colleagues in our offices; the interpreters; the team transcribing and editing this meeting; the committee room attendant; the multimedia services technician, the broadcasting team; the Recording Centre; ISD; and our page, Noor.

(The committee adjourned.)

Chers collègues, je vous remercie vivement de vos contributions, de vos questions et de votre préparation. Nous sommes toujours reconnaissants de votre participation réfléchie.

Je tiens à prendre un instant pour remercier le personnel qui apporte son soutien à notre comité : notre greffier, M. Boulianne, nos analystes, M. Howard et Mme Yong, nos collègues à nos bureaux, les interprètes, l'équipe chargée de la transcription et de la mise en forme de cette réunion, le préposé à la salle du comité, le technicien en multimédias, l'équipe de radiodiffusion, le centre d'enregistrement, la Direction des services d'information et notre page, Mme Matrawy.

(La séance est levée.)
